



El Hassan Lachgar : *L'action de l'USFP demeure constructive, pragmatique et réaliste, loin de tout populisme et de toute surenchère politicienne*

Pages 2-3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9751

Samedi/Dimanche 22-23 Octobre 2022

*Accord concluant entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le SNESup*

## Vers la réhabilitation tant souhaitée de l'université marocaine

*Jamal Eddine Sebbani : Le dialogue a, entre autres, tenu compte de la révision du statut et de la rémunération des professeurs*



Page 4

*Nasser Bourita: Les gesticulations et agitations de Pretoria autour du Sahara marocain reflètent son incapacité à agir sur le dossier*



Page 6

*En réponse à la crise du coût de la vie L'OIT plaide pour une protection sociale et des hausses de salaires appropriées*



Page 10

*Le derby à l'affiche*

*Le show retrouve son public*



Page 23

# Quel bilan de l'action de l'opposition ittihadie ?

## El Hassan Lachguar : *L'action de l'USFP demeure constructive, pragmatique et réaliste, loin de tout populisme et de toute surenchère politicienne*

# Actualité



**L**e député parlementaire, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants et secrétaire régional USFP de la Région de Rabat-Salé-Kénitra, El Hassan Lachguar, a été dans la soirée du mercredi 19 octobre, l'invité de l'émission «L'Info en face», animée par le journaliste Rachid Hallaouy sur la chaîne de télévision «Matin TV». Un entretien livrant un large tour d'horizon autour de la situation

socioéconomique actuelle du Maroc mais aussi politique.

Sous-titré « L'info en face avec El Hassan Lachguar : un an d'opposition, quel bilan de l'USFP », l'entretien intervient, comme l'a indiqué l'animateur de l'émission, à l'occasion de la reprise politique et parlementaire par plusieurs actualités, dont particulièrement le discours de Sa Majesté le Roi à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 2ème année



*Les responsables en charge de la gestion des affaires publiques, sont tenus d'établir «des politiques publiques à long terme» tout en restant vigilants et en adaptant leur action ponctuelle aux effets de tous les changements qui surviennent*

législative de la 11ème législature, la tenue d'un Conseil des ministres présidé par le Souverain et le vote à la Chambre des représentants de la loi 03-22 relative à la Charte nationale de l'investissement...

El Hassan Lachguar a souligné, de prime abord, que des événements majeurs sont intervenus au cours de ces deux ou trois années tels que la pandémie de Covid et le déclenchement du conflit russo-ukrainien

et que dans ce contexte de mutations internationales successives et accélérées, les responsables en charge de la gestion des affaires publiques, tout en étant accablés à assurer un suivi minutieux et rigoureux des péripéties et répercussions de ces changements, sont tenus d'établir «des politiques publiques à long terme» tout en restant vigilants et en adaptant leur action ponctuelle aux effets de tous les changements qui surviennent.

Abordant, par ailleurs, le premier volet du discours de Sa Majesté le Roi se rapportant à la problématique de la pénurie d'eau, le député itihadi a rappelé que cette matière vitale a toujours fait l'objet d'une sollicitude et d'un suivi particulier du Souverain, traduits par des actions, des programmes et des projets prodigieux et opportuns. Mais, a-t-il ajouté, il est d'une importance cruciale pour le gouvernement de s'y pencher sérieusement car il ne s'agit pas, comme contenu dans le Discours Royal, d'une crise conjoncturelle mais d'une donnée structurelle qui interpelle tous les secteurs gouvernementaux et tous les acteurs économiques et sociaux. Cependant «on a l'impression que le gouvernement n'y accorde par l'attention requise...», a-t-il fustigé, en évoquant le programme Maroc vert au sujet duquel l'USFP estime qu'il faut oser reconnaître que le pays n'en a pas vraiment les moyens (...) car la pénurie d'eau, a-t-il expliqué, provient d'une surexploitation de nos ressources hydrauliques, notamment par le secteur agricole et l'industrie agroalimentaire, la consommation en eau par les ménages ne constituant que 10 à 15% !

À ce propos, questionné sur la réaction de l'opposition itihadi face à l'inertie du gouvernement en la matière, le député usfpéiste a affirmé que le parti mène une action acharnée pour relever toutes les insuffisances enregistrées quant au traitement de cette sérieuse problématique en appelant à l'implication efficiente de

tous les secteurs, dont celui de l'éducation (...) de même qu'il est nécessaire «de valoriser l'eau dans toutes ses étapes en établissant une réelle cartographie retraçant l'état des lieux aux niveaux sectoriel et territorial à même de favoriser la mise en œuvre des mesures et des solutions adéquates.

Concernant l'investissement, levier essentiel du développement, ayant fait l'objet du second volet du Discours Royal, El Hassan Lachguar a souligné que la philosophie générale de l'investissement ne constitue pas un point de discordance entre la majorité et l'opposition. On parlait, a-t-il précisé, d'exonérations fiscales pour booster certains secteurs économiques et d'ores et déjà on évoque la nécessité de prodiguer des soutiens aux entités productives qui en ont besoin pour s'épanouir et atteindre les objectifs préconisés.

À cet égard, il a développé que la Charte de l'investissement s'articule autour de deux axes principaux, à savoir les principes généraux qui se rapportent à la totalité des secteurs, sans exclusion aucune, et la question des subventions que l'on pourrait accorder à certains secteurs et entre-

prises (...)

À ce sujet, il a rapporté que le Groupe socialiste à la Chambre des représentants s'est abstenu lors du vote en commission en exprimant certaines réserves et en émettant un certain nombre d'amendements au projet de loi soumis à cet égard mais le Discours de Sa Majesté le Roi ayant donné des garanties quant à l'efficacité de cette Charte, « nous avons voté en faveur du projet en plénière ».

Et d'ajouter que l'USFP, prônant une opposition responsable, sérieuse et citoyenne, n'est pas «l'ennemi du gouvernement» mais demeure soucieuse d'être au rendez-vous à l'horizon 2026 et que cela exige la mise en œuvre d'un réel plan d'investissement qui prenne en compte les aspirations et attentes des potentiels investisseurs qui ont, bien entendu, besoin de visibilité quant à la politique menée ou préconisée par le gouvernement en la matière.

Là-dessus à la question, quelque peu précise de l'animateur de l'émission « Est-ce que l'USFP a une position tranchée sur l'augmentation du taux directeur d'intérêt ? » (décidée tout dernièrement par le Conseil de la Banque centrale), le député itihadi a rappelé qu'une telle décision relève exclusivement des attributions de cette Institution financière centrale, en l'occurrence le gouverneur de la Banque du Maroc et que l'on attend l'intervention très prochaine de ce dernier au Parlement pour être davantage au fait des tenants et aboutissants de cette décision.

D'autre part, s'agissant de l'éventualité d'une nouvelle augmentation de ce même taux directeur d'intérêt dans les prochains mois, il a noté qu'il est nécessaire de revoir constamment l'ensemble de la politique monétaire afin d'avoir une vision claire sur une telle conception.

En outre, dans un enchaînement objectif des points abordés dans l'entretien, s'est invitée la question épineuse de l'inflation, qui après avoir été qualifiée



*La question d'opérationnaliser l'ISF qui pourrait s'insérer dans une démarche globale d'élargissement de l'assiette fiscale à laquelle est attaché le Parti des forces populaires comme étant un chantier salvateur eu égard aux charges de plus en plus consistantes greffant les caisses de l'Etat, ne devrait pas, selon El Hassan Lachguar, dissuader les investisseurs privés nationaux ou étrangers*

d'importée, s'est bien installée, hélas au Maroc, et El Hassan Lachguar d'être interpellé sur les moyens de gérer ce phénomène et plus précisément sur les moyens préconisés par le gouvernement pour y faire face. Il a, alors, évoqué les subventions consenties pour certains produits, en relevant qu'il ne faut pas omettre la taxation de ces produits, car pour lui, en observant la balance entre les subventions et les taxes, l'on s'aperçoit que certains produits subventionnés s'autofinancent dans les faits.

À ce sujet, le député itihadi n'a pas manqué d'évoquer, outre les subventions accordées aux transporteurs, dans un contexte d'inflation des prix des produits énergétiques, qui, selon lui, n'ont pas eu de réels impacts, les subventions qui continuent d'être allouées aux entreprises et établissements publics, notamment la RAM et l'ONEE, subventions que l'USFP considère comme aberrantes,

injustifiées et inopportunes (...) et qui nécessitent un réel examen, une totale révision et une évaluation sérieuse de la gouvernance des établissements bénéficiaires.

Il a insisté, d'autre part, sur la nécessité cruciale de la refonte diligente du système fiscal en opérant des actions qui puissent s'adapter à la situation socioéconomique du pays, à la conjoncture actuelle, aux mutations mondiales et aux effets des changements climatiques.

À cet égard, la question d'opérationnaliser l'ISF (Impôt sur la fortune) qui pourrait s'insérer dans une démarche globale d'élargissement de l'assiette fiscale à laquelle est attaché le Parti des forces populaires comme étant un chantier salvateur eu égard aux charges de plus en plus consistantes greffant les caisses de l'Etat, ne devrait pas, selon El Hassan Lachguar, dissuader les investisseurs privés nationaux ou étrangers car comme souligné précédemment, ces acteurs ont seulement besoin d'une réelle visibilité quant à la politique économique, financière et monétaire suivie par le gouvernement.

D'autres sujets non moins importants, droit de grève, régime des retraites, à titre d'exemple, ont été abordés au cours de cet entretien. Quant à l'action de l'opposition itihadi, sur laquelle l'animateur de l'émission n'a cessé d'interpeller le député El Hassan Lachguar, ce dernier a mis l'accent sur le caractère constructif, pragmatique et réaliste des interventions de l'USFP, loin de tout populisme et encore moins de toute surenchère politique de même qu'il a fait observer que la communication autour de l'action déployée par les membres et instances du parti, tout comme leur action à tous les niveaux, se fait instantanément dans un cadre purement institutionnel par le biais du Bureau politique, du Conseil national, des deux Groupes parlementaires de la formation entre autres instances du parti.

**Rachid Meftah**



*Concernant l'investissement, levier essentiel du développement, ayant fait l'objet du second volet du Discours Royal, El Hassan Lachguar a souligné que la philosophie générale de l'investissement ne constitue pas un point de discordance entre la majorité et l'opposition*



*Accord concluant entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le SNESup*

# Vers la réhabilitation tant souhaitée de l'université marocaine



**L**e gouvernement et le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup) ont signé, jeudi dernier à Rabat, un accord visant à réhabiliter les professeurs universitaires, à promouvoir le capital humain actif dans les universités marocaines, ainsi qu'à ériger la recherche scientifique, la maîtrise des langues, les compétences personnelles, transverseles et numériques en piliers fondamentaux.

Cet accord a été signé, pour le gouvernement, par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Abdellatif Miraoui, et le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Faouzi Lekjaa, ainsi que par le secrétaire général du SNESup, Mohamed Jamal Eddine Sebbani, lors d'une cérémonie présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Dans une interview avec Libé (que nous publierons dans une toute prochaine édition), Mohamed Jamal Eddine Sebbani s'est félicité de la signature de cet accord.

«C'est une feuille de route que nous avons signée», a mis en

avant le secrétaire général du SNESup avant de préciser que «cet accord signé ce jeudi entre le gouvernement et notre syndicat marque la reprise du dialogue sur le chantier important de la réforme de l'enseignement supérieur et de l'université marocaine». Et de souligner que la mise en œuvre d'un nouveau statut pour les professeurs chercheurs constitue le principal point abordé par l'accord signé qui est le fruit, d'une part, de la lutte du SNESup et, d'une part, du dialogue constructif engagé entre le syndicat qui représente le corps professoral et le gouvernement actuel.

Selon lui, le statut actuel, "qui était considéré comme avancé en 1997, n'a plus l'attrait souhaité, que ce soit pour les nouveaux titulaires d'un doctorat ou pour ceux qui ont accumulé une expérience à l'intérieur ou à l'extérieur du Maroc", tout en soulignant que l'accord a également tenu compte de la révision de la rémunération des professeurs universitaires.

«Nous avons constaté que le dialogue avec ce gouvernement n'est pas un dialogue pour la forme, mais qui aboutit à des réformes concrètes», a-t-il mis en

Outre le volet pédagogique et celui concernant la gouvernance, Mohamed Jamal Eddine Sebbani a mis en avant que cet accord prévoit l'amélioration de la situation financière des enseignants-chercheurs. En effet, une augmentation de salaire s'élevant à 3000 dirhams est prévue pour toutes les catégories et sera versée en trois tranches sur trois ans: le 1er janvier 2023, le 1er janvier 2024 et le 1er janvier 2025.



**Jamal Eddine Sebbani**

*Le dialogue a, entre autres, tenu compte de la révision du statut et de la rémunération des professeurs*

Il a souhaité que cet accord soit une étape dans le processus de réforme de l'enseignement supérieur pour lequel le SNESup a tant milité afin de redorer le blason de l'université marocaine.

Pour sa part, Abdellatif Miraoui a qualifié cet accord d'«historique» pour l'université marocaine, et qu'il est le fruit d'un dialogue constructif et civilisé.

Il a expliqué dans une déclaration à la presse que les deux parties se sont mises d'accord au sujet de l'ensemble des points du Plan national d'accélération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui porte aussi sur l'innovation, l'amélioration de la qualité de la pédagogie et la digitalisation.

Il a ajouté qu'un accord a été conclu concernant également les grands axes relatifs à la mise à jour de la loi 01.00, de manière à permettre à l'université marocaine de faire face aux défis rencontrés dans ce domaine dans la majorité des pays du monde, conformément aux Hautes orientations Royales relatives au développement du capital humain.

Après avoir salué le travail de l'ensemble des composantes de son département, M. Miraoui a relevé que l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'innovation sont parmi les piliers du progrès, relevant que l'université publique constitue une locomotive en matière de formation des jeunes Marocains.

Il a fait observer que le plan national vise à parvenir à l'autonomisation de l'individu et à se doter d'une université aux standards internationaux, que ce soit au niveau de la recherche scientifique, de l'enseignement ou encore de l'ingénierie pédagogique, notant que l'atteinte de cet objectif passe par la disponibilité d'enseignants-chercheurs qualifiés qui s'engageront à créer un capital humain au service du pays.

S'agissant des grandes lignes de l'accord signé ce même jour, le ministre a expliqué qu'il s'agit de réhabiliter les professeurs universitaires et de faire de la recherche scientifique, du mérite et de la rentabilité des piliers fondamentaux en vue de permettre au professeur universitaire d'assurer sa promotion professionnelle tout au long de sa carrière.

**Mourad Tabet**

## Déclaration conjointe

# Le Maroc et la Belgique réaffirment leur volonté d'établir un partenariat stratégique pour répondre aux défis actuels et futurs



Le Maroc et la Belgique ont réaffirmé leur volonté d'établir un partenariat stratégique à la hauteur du potentiel des deux pays pour répondre aux défis actuels et futurs.

Dans une Déclaration conjointe rendue publique à l'issue des entretiens, jeudi à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et la ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur et des Institutions culturelles fédérales du Royaume de Belgique, Mme Hadja Lahbib, en visite de travail dans le Royaume, les deux ministres ont confirmé leur engagement de renforcer le dialogue et la coopération et ont

réaffirmé leur volonté partagée d'approfondir davantage les relations entre les deux Royaumes, en vue d'établir un partenariat stratégique à la hauteur des attentes et du potentiel qui existent entre les deux pays, pour répondre aux défis actuels et futurs.

Dans ce contexte, ils sont convenus de tenir un dialogue politique régulier et de structurer le partenariat belgo-marocain dans les divers domaines d'intérêt commun, notamment en matière de coopération économique et commerciale, des énergies renouvelables, de sécurité, de justice, de migration et de réadmission et de coopération culturelle, souligne la Déclaration conjointe, précisant que ceci devrait conduire à la tenue à Rabat de la 3ème session de la Haute Commission

mixte de partenariat.

Les deux ministres, qui ont eu des échanges fructueux, ont souligné l'importance d'une relation stratégique entre le Maroc et la Belgique.

Rappelant le succès de la mission économique conduite par son Altesse Royale la Princesse Astrid en 2018, les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de renforcer et d'élargir les relations économiques et commerciales bilatérales, dans un esprit de partenariat mutuellement bénéfique, notamment dans les domaines de la transition énergétique, de l'hydrogène vert, de l'économie circulaire, de l'économie bleue, de la numérisation et de la santé.

Ils ont souligné leur aspiration à développer davantage les relations économiques et commerciales entre les deux pays,

en encourageant les entreprises belges à explorer, suite à la nouvelle loi marocaine sur l'investissement, de nouvelles opportunités d'investissement au Maroc aussi bien au niveau bilatéral que dans le cadre d'une coopération commerciale triangulaire Maroc-Belgique-Afrique.

Les deux ministres ont noté le dynamisme de la coopération interrégionale et intercommunale entre les deux pays qui joue un rôle important pour renforcer davantage la coopération entre le Maroc et la Belgique.

Examinant les défis et enjeux de la migration sous ses divers aspects, ils sont convenus d'intensifier et augmenter la coopération migratoire dans divers domaines tels que le retour, la réadmission et la lutte contre le trafic d'êtres humains.

Les deux ministres se sont félicités de la mise en place d'un Groupe migratoire mixte maroco-belge, dont la première réunion devrait se tenir avant la fin de l'année 2022.

"Notre lutte commune contre l'immigration irrégulière passe par des procédures raccourcies et plus efficaces concernant l'identification et le retour des personnes qui n'ont pas ou plus le droit de séjour, y inclus celles qui ont commis des infractions contre l'ordre public, ou concernant le transfèrement des personnes condamnées afin de purger leur peine dans leur pays d'origine", souligne la même source.

Les deux ministres se sont aussi engagés à améliorer la coopération dans le domaine de la justice, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre

concrète de la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume du Maroc sur l'assistance aux personnes détenues et le transfèrement des personnes condamnées, signée à Bruxelles le 7 juillet 1997 et son Protocole additionnel, signé à Rabat le 19 mars 2007.

Ils appuient la convocation, prochainement, d'une réunion entre les autorités centrales des deux pays, en vue de la mise en œuvre concrète des engagements contenus dans cette convention.

Toujours dans le domaine de la justice, les deux ministres sont convenus de poursuivre les négociations sur la révision du traité d'entraide judiciaire, notamment sur l'élargissement du champ d'application de ce traité.

Les deux ministres ont salué le rôle que joue les Marocain(e)s résidant en Belgique, et les Belges résidant au Maroc, en tant que piliers de rapprochement entre le Maroc et la Belgique. A cet effet, ils se sont accordés sur l'importance de promouvoir les actions de coopération culturelle pour renforcer les liens entre les deux pays.

Sur un autre registre, les deux pays ont réaffirmé leur soutien et leur engagement pour le renforcement du Partenariat stratégique entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne (UE).

Ils ont salué, dans ce sens, l'adoption du Partenariat Vert entre le Maroc et l'UE qui offrira un cadre propice pour le développement d'une coopération renforcée entre les deux parties, indique la Déclaration conjointe.

## La 4<sup>ème</sup> conférence du Réseau mondial des musées de l'eau à Marrakech

La 4ème conférence du Réseau mondial des musées de l'eau, un événement placé sous le thème "Les musées de l'eau et les eaux souterraines : rendre visible l'invisible", aura lieu du 26 au 30 octobre au Musée Mohammed VI pour la civilisation de l'eau au Maroc- AMAN.

Initiée en partenariat avec le Réseau mondial des musées de l'eau (WAMU-NET) affilié à l'UNESCO-IHP, cette conférence connaîtra la participation d'experts et d'universitaires dans le secteur de l'eau qui vont débattre, trois jours durant, de la sensibilisation à la

question de l'eau notamment, les eaux souterraines qui connaissent un stress sans précédent, aggravé par les années de sécheresse consécutive dans plusieurs pays dont, le Maroc, expliquent les organisateurs dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, les débats porteront sur différentes thématiques, à savoir : "Le patrimoine hydraulique au Maroc et en Afrique du Nord", "La contribution des musées de l'eau dans la sensibilisation à la préservation de l'eau" et "L'Assemblée générale du Réseau mondial des musées de l'eau", ajoute la même source. Et de pour-

suivre qu'en marge de cette conférence, des visites guidées seront organisées à l'exposition permanente des Musées ainsi qu'à un nombre de sites historiques de Marrakech (Médina, jardins...).

Les 29 et 30 octobre 2022 seront consacrés à une excursion dans le Haut-Atlas où, les participants auront l'occasion de s'arrêter sur les particularités des techniques du partage de l'eau et de l'irrigation locales (moulins hydrauliques, cultures en terrasses, séguias...), sans manquer le passage à l'Écomusée d'Imllil créé par l'Agence nationale des eaux et forêts.





# Nasser Bourita: *Les gesticulations et agitations de Pretoria autour du Sahara marocain reflètent son incapacité à agir sur le dossier*

Les "gesticulations et agitations" de l'Afrique du Sud autour du Sahara marocain reflètent son "incapacité à agir sur le dossier", a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Qu'un torchon ou un tapis rouge ait été dressé n'altère en rien le dossier mais exprime plutôt l'incapacité à influencer", a déclaré M. Bourita lors d'un point de presse à l'issue d'un entretien avec son homologue belge Mme Hadja Lahbib, en réponse à une question au sujet de l'accueil accordé par le président sud-africain Cyril Ramaphosa au chef de la milice du polisarario.

Le ministre a fait observer qu'avec "tous les développements qu'a connus le dossier, l'Afrique du Sud se retrouve du mauvais côté de l'histoire", et ce au moment où la tendance est d'aboutir à une solution dans le cadre de l'ONU. "Une solution basée sur la légitimité internationale, et qui distingue un Etat d'une milice, un drapeau d'un torchon, c'est ce que les gens attendent d'un pays crédible", a-t-il souligné, faisant savoir que "le Maroc continuera à défendre ses intérêts, et à user de tous les moyens en sa possession."

M. Bourita a, en outre, fait remarquer que le comportement de Pretoria par rapport à la question du Sahara marocain "nuit aux relations bilatérales et à tout ce qui a été construit, notamment dans les milieux économiques". "Une entreprise sud-africaine ne peut gagner de l'argent au Maroc en restant les bras croisés face aux agissements de son gouvernement", a-t-il dit, rappelant le discours clair de SM le Roi Mohammed VI du 20 août dans lequel le Souverain avait affirmé que "le dossier du Sahara est le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international".

"Le Maroc n'est pas surpris par ce qui se produit, (ndlr: par Pretoria) c'est quelque chose à laquelle on s'est habitué, et qui n'a aucun effet", a indiqué le ministre, ajoutant que "tout ce que l'Afrique du Sud a semé par le passé, elle le récoltera à l'avenir, à savoir qu'il n'y aura aucun impact sur le dossier, son évolution et la direction qu'il prend".

Le ministre a rappelé que l'Afrique du Sud a reconnu l'entité fantôme en 2005 en pensant que le cours du dossier allait changer et que l'Afrique et le monde allaient lui emboîter le pas, précisant que ce qui s'est réellement passé est que, depuis 2005, 20



pays ont retiré leur reconnaissance, 10 en Afrique, dont 7 dans le voisinage de Pretoria et que "rien n'a changé" bien que l'Afrique du Sud ait rejoint le Conseil de sécurité trois fois depuis 2005 (en 2007, 2011 et 2019).

"L'Afrique du Sud constate que la moitié du continent afri-

cain, 23 pays, ont ouvert des consulats dans les provinces du Sud, dont plusieurs pays issus de son voisinage direct et de sa région", a poursuivi M. Bourita, notant que 90 pays, dont la Belgique et près de 10 autres pays européens, expriment aujourd'hui une position positive par rapport au

plan d'autonomie que le Maroc a présenté en 2007. "De ces 90 pays, 30 sont des pays africains qui adoptent la même attitude positive", a ajouté le ministre, qui s'est félicité de l'approche "constructive" adoptée par l'Union africaine au sujet du Sahara.

## Le soutien du plan d'autonomie de plusieurs pays se poursuit

### La Belgique

La Belgique considère le plan d'autonomie, présenté en 2007 par le Maroc, comme "une bonne base pour une solution acceptée par les parties" concernant la question du Sahara.

Dans une Déclaration conjointe rendue publique à l'issue des entretiens, jeudi à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et la ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur et des Institutions culturelles fédérales du Royaume de Belgique, Hadja Lahbib, en visite de travail dans le Royaume, "la Belgique considère le plan d'autonomie, présenté en 2007, comme un effort sérieux et crédible du Maroc et comme une bonne base pour une solution acceptée par les parties".

Dans ce cadre, la ministre belge a réitéré le soutien de longue date de la Belgique au processus mené par les Nations Unies pour une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable pour les parties.

Selon la Déclaration conjointe, les deux ministres sont convenus de l'exclusivité de l'ONU dans le processus politique et ont réaffirmé leur soutien à la résolution 2602 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a noté le rôle et la responsabilité des parties dans la recherche d'une solution politique réaliste, pragmatique, durable et fondée

sur le compromis.

Le Maroc et la Belgique saluent aussi la nomination de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, Staffan de Mistura, et réaffirment leur soutien actif à ses efforts pour faire avancer le processus politique sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, souligne la Déclaration conjointe.

Par cette position, la Belgique vient ainsi rejoindre la liste des pays européens qui soutiennent clairement le plan d'autonomie comme l'Espagne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, Chypre, le Luxembourg, la Hongrie, la Roumanie, le Portugal et la Serbie.

### Le Yémen

Le Yémen a réaffirmé, à New York, sa position ferme en soutien à l'intégrité territoriale du Maroc et à la marocanité du Sahara, conformément aux résolutions onusiennes pertinentes.

S'exprimant devant les membres de la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, le représentant du Yémen a souligné que le gouvernement de son pays salue les efforts "soutenus" que déploie le Royaume du Maroc frère afin d'aboutir à une solution politique juste, durable et de compromis à la question du Sahara.

Il s'est également félicité des efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, vi-

sant à relancer le processus politique en vue de parvenir à une solution politique réaliste et durable à ce différend régional, sur la base du compromis et conformément aux résolutions afférentes du Conseil de sécurité.

### Le Commonwealth de la Dominique

Le Commonwealth de la Dominique a réitéré, à New York, son soutien au plan d'autonomie au Sahara marocain, le considérant comme "la base la plus sérieuse et crédible" pour résoudre ce différend régional.

"La Dominique réitère son soutien au plan d'autonomie présenté par le Royaume du Maroc et le considère comme la base de la solution sérieuse et crédible pour clore le conflit sur le Sahara et apporter une paix durable dans la région", a souligné le représentant de la Dominique devant les membres de la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il a également exprimé le "plein soutien" de son pays au processus politique mené sous l'égide de l'ONU en vue de parvenir à une solution réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable à ce différend régional autour du Sahara marocain, basée exclusivement sur les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, notamment la 2602 adoptée en octobre 2021.

Le diplomate a mis en avant le rôle du Secrétaire général de l'ONU pour faire avancer les efforts vers un règlement de cette ques-

tion conformément aux recommandations du Conseil de sécurité, ainsi que les efforts de son Envoyé personnel pour le Sahara visant à faciliter la relance du processus politique sous l'égide du SG de l'ONU.

Il a, dans ce cadre, indiqué que son pays appelle à la reprise du processus des tables rondes et invite toutes les parties à rester engagées tout au long de ce processus dans le but de parvenir à une solution réaliste, pragmatique, durable et de compromis au différend régional sur le Sahara marocain, tel que mandaté par le Conseil de sécurité.

Le diplomate a en outre salué l'engagement du Maroc à respecter le cessez-le-feu "ce qui va sans nul doute contribuer de manière significative à la paix dans la région".

Le représentant de la Dominique a saisi cette occasion pour saluer le gouvernement du Maroc pour ses efforts visant à promouvoir le développement au Sahara, en permettant d'y améliorer la qualité de vie et d'offrir de larges opportunités aux populations locales.

"Le développement du Sahara s'est manifesté par l'amélioration des infrastructures et des soins de santé, de l'éducation et du logement, ainsi que par la poursuite d'une politique étrangère proactive qui a permis l'ouverture de plusieurs consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, notamment celui de l'Organisation des Etats de la Caraïbe orientale (OECO), a conclu le diplomate.

# Omar Hilale nommé facilitateur de la déclaration de l'ONU sur la prévention, préparation et réaction contre les pandémies

Le Maroc, en la personne de son ambassadeur, représentant permanent auprès de l'ONU à New York, Omar Hilale, a été désigné par le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Csaba Korosi, pour co-faciliter, avec l'ambassadeur, représentant permanent d'Israël, Gilad Erdan, le tout premier processus onusien de négociation de la déclaration politique qui couronnera la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention, préparation et réaction contre les pandémies. Cette réunion est prévue lors de la semaine de haut niveau de la 78ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2023. Cet important processus sera marqué par des consultations avec l'ensemble des Etats membres de l'ONU, et sur lequel le Maroc et Israël prendront les devants en vue de l'adoption d'une Déclaration politique au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

Première en son genre, cette déclaration majeure vise, principalement, la mobilisation de la volonté politique aux niveaux national, régional et international pour la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies et contribuera au processus mondial, mené actuellement par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin d'élaborer une convention ou un instrument juridique international en la ma-

tière, en vertu de la Constitution de l'OMS.

De même, cette déclaration fournira les outils nécessaires et connaissances factuelles pour que la communauté internationale soit mieux préparée aux futures pandémies, notamment en termes de systèmes de santé, économies, chaînes d'approvisionnement, marchés du travail, confiance du public, stabilité sociale et politique...

La désignation onusienne du Maroc est une forte consécration de la stratégie avant-gardiste et préventive mise en place sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dès le déclenchement de la pandémie de COVID-19. La gestion, la veille et la riposte au COVID-19 par le Maroc ont été louées et citées en exemple à de nombreuses reprises par la communauté internationale.

Par ailleurs, cette désignation conforte la vision Royale de protection du citoyen marocain et l'action de solidarité agissante du Souverain envers les pays africains. Sous les Hautes instructions de SM le Roi, le Maroc a adopté une approche anticipative et proactive pour maîtriser la pandémie et faire face à ses impacts. Cette approche multidimensionnelle a été marquée, notamment, par la création d'un Fonds spécial pour la gestion de la pandémie, et la contribution volontaire de toutes institutions publiques et



privées à ce Fonds, soit l'équivalent de 3% du PIB national.

Conformément à ses principes de solidarité, de coopération Sud-Sud et internationale et de promotion du multilatéralisme, le Maroc a conduit, sous les Hautes instructions Royales, une opération d'aide médicale, au profit de plus de 20 pays africains et de la Commission de l'Union africaine afin d'accompagner leurs efforts dans les différentes phases de

gestion de la COVID-19.

De même, l'initiative Royale de réalisation d'une usine de fabrication de vaccins (dont ceux anti-COVID) et la création d'un Pôle africain d'innovation biopharmaceutique et vaccinale au Maroc, permettra non seulement l'assurance de la souveraineté sanitaire marocaine, mais aussi d'exporter des vaccins vers d'autres pays africains, renforçant ainsi sa vocation de pourvoyeur

de sécurité sanitaire sur le continent.

En outre, cette importante désignation du Maroc montre la crédibilité, la confiance et le respect dont jouit le Royaume à l'échelle onusienne, en tant qu'acteur actif et engagé à même de façonner l'action mondiale pour se préparer aux urgences sanitaires potentielles, les prévenir, les détecter et y faire face collectivement et rapidement.

## Groupement des villes leaders dans la lutte contre le changement climatique

### Rabat aspire à rejoindre le C40

La ville de Rabat veut rejoindre le réseau des villes leaders dans la lutte contre le changement climatique (C40) afin de poursuivre l'action au sein de ce groupement, a annoncé le vice-président du Conseil communal de la capitale, Kamel El Amrani.

Dans une déclaration à la chaîne d'information marocaine M24, en marge de sa participation au sommet du C40 à Buenos Aires, El Amrani a expliqué que « nous aspirons à rejoindre ce réseau afin d'agir de l'intérieur de ce groupement » pour une résilience environnementale.

Soulignant que sa participation à ce sommet s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la diplomatie parallèle des villes, El Amrani a indiqué que la ville de Rabat est devenue une capitale pionnière

en matière d'utilisation de l'eau recyclée pour irriguer les centaines d'hectares de ses espaces verts, dont 95% sont entretenus grâce à cette eau traitée.

Le vice-président du Conseil de Rabat a ajouté que cette politique répond aux directives Royales pour la préservation de la richesse hydrique, qu'elle soit souterraine ou de surface, afin de faire face au stress hydrique.

La commune de Rabat déploie également d'autres programmes environnementaux en matière de gestion des déchets ménagers qui sont soumis actuellement au processus d'enfouissement. Dorénavant, ces déchets seront soumis à une opération de tri et mis en valeur, afin qu'ils cessent d'être un obstacle et deviennent une richesse valorisée.

D'autre part, El Amrani a souligné que, dans le cadre de ses engagements nationaux et internationaux, le plan d'action de la ville comprend l'achèvement du projet Royal «Rabat, ville lumière» et «capitale culturelle du Royaume» et ce, en préservant son patrimoine culturel et en le rendant plus attractif et plus accessible.

Kamal El Amrani participe au sommet du C40 à Buenos Aires aux côtés d'une centaine de maires venus des cinq continents.

Ce conclave mondial des maires se veut un espace de réflexion et d'échanges afin d'explorer les meilleures pratiques de lutte contre le changement climatique dans les métropoles et les moyens de relever le défi de la neutralité carbone.

Les débats qui se dérouleront pendant

deux jours devront parvenir à un nouveau consensus face au réchauffement climatique, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les zones urbaines.

Le sommet devra être sanctionné par l'adoption d'un document sur le financement international des projets environnementaux.

Le C40 est un groupement de villes mondiales leaders dans l'action en faveur du climat qui se sont associées dès 2005 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Plus de 70% des villes membres du C40 ont implémenté des actions d'atténuation du changement climatique et une dizaine d'entre elles sont même devenues les villes les plus durables au monde.





## Les séparatistes accusent Kiev d'avoir tué des évacués en bombardant un pont



Les autorités d'occupation russes de la région méridionale de Kherson en Ukraine, annexée par Moscou et cible d'une contre-offensive des forces de Kiev, ont accusé vendredi ces dernières d'avoir tué quatre personnes en bombardant un pont utilisé pour des évacuations sur le fleuve Dniepr.

Dans la même région, l'Ukraine accuse les forces russes d'avoir miné un barrage hydro-électrique en vue de provoquer une "catastrophe".

Selon le chef adjoint de l'occupation russe à Kherson, Kirill Stremousov, "quatre personnes ont été tuées" lorsque l'armée ukrainienne a bombardé le pont Antonovski enjambant le Dniepr. "La ville de Kherson, comme

une forteresse, prépare sa défense", a-t-il ajouté sur Telegram.

La télévision russe a diffusé des images d'une voiture endommagée et d'un embouteillage de véhicules attendant pour traverser le fleuve.

L'armée ukrainienne a rapidement nié avoir visé des civils: "Nous ne touchons pas les infrastructures essentielles, nous ne touchons pas les localités pacifiques et la population locale", a affirmé à la télévision ukrainienne une porte-parole, Natalia Goumeniouk.

Les forces prorusses ont exhorté les civils à se déplacer sur la rive gauche du Dniepr alors que les forces ukrainiennes mènent une contre-offensive. Kiev qualifie de "déportation" ce genre de déplacement de population.

Jeudi, M. Stremousov avait affirmé que 15.000 personnes avaient déjà été évacuées. Son administration prévoit d'en déplacer "50.000 à 60.000" en quelques jours.

Pour le secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense ukrainien, Oleksii Danilov, on assiste à "la préparation de la déportation massive de la population ukrainienne" vers la Russie "afin de modifier la composition ethnique des territoires occupés".

Après avoir beaucoup reculé dans le nord-est de l'Ukraine ces dernières semaines, les forces de Moscou sont également sous pression dans le sud autour de Kherson, première ville d'importance tombée dans leurs mains en mars, peu après le début de leur offensive.

Dans cette zone, les forces russes "ont miné le barrage et les unités de la centrale hydroélectrique de Kakhovka", une des plus grandes infrastructures du genre en Ukraine, a dénoncé jeudi le président ukrainien Volodymyr Zelensky. "La Russie prépare consciemment le terrain pour une catastrophe de grande ampleur", car "si le barrage explose, "plus de 80 localités, dont Kher-son, se retrouveront dans la zone d'inondation rapide".

"Cela pourrait détruire l'approvisionnement en eau d'une grande partie du sud de l'Ukraine", et affecter le refroidissement des réacteurs de la centrale nucléaire de Zaporijjia, qui puise son eau dans ce lac artificiel de 18 millions de mètres cubes, a ajouté M. Zelensky.

Vétéran des pires guerres de Moscou, le général Sergueï Sourovikine, récemment nommé chef des opérations russes en Ukraine, avait reconnu mardi que la situation y était "tendue" pour son armée et averti qu'il ne craindrait pas de prendre une "décision très difficile".

Frappée dans ses infrastructures énergétiques depuis une dizaine de jours alors que l'hiver approche, confrontée aux forces russes au sud et à l'est, l'Ukraine s'est en outre alarmée jeudi de l'ouverture possible d'un nouveau front au nord, depuis le Bélarus.

"La menace de reprise de l'offensive sur le front nord par les forces armées russes grandit", a déclaré à la presse Oleksii Gromov, un responsable de l'état-major ukrainien.

Selon lui, "cette fois, l'offensive pourrait être à l'ouest de la frontière bélarusse pour couper les principales voies d'approvisionnement en armes et équi-

pements militaires" étrangers qui arrivent notamment via la Pologne.

M. Zelensky a souligné dans ce contexte devant le Conseil européen que la proposition ukrainienne de déploiement d'une mission internationale de surveillance à la frontière entre l'Ukraine et le Bélarus "devenait chaque jour plus pertinente".

Aux Etats-Unis, la Maison Blanche a affirmé que l'Iran avait envoyé des militaires en Crimée pour venir en aide à l'armée russe.

L'Iran a déjà été sanctionné jeudi par les Occidentaux pour des livraisons de drones kamikazes à la Russie, qu'il continue de nier. Moscou a également qualifié ces informations "d'hypothèses farfelues".

"Nous estimons que des militaires iraniens ont été sur le terrain en Crimée et ont aidé la Russie dans ces opérations", a déclaré le porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la présidence américaine, John Kirby, à propos des attaques au drone kamikaze contre des villes et infrastructures en Ukraine.

Après ces vagues de frappes russes sur ses infrastructures, notamment énergétiques, l'Ukraine a limité jeudi la consommation en électricité de sa population et ses entreprises.

A Kiev, le maire Vitali Klitschko a exhorté les entreprises, les magasins, les cafés et les restaurants à "économiser au maximum" sur les éclairages et la publicité lumineuse.

Dans plusieurs autres régions, les autorités locales ont appelé les habitants à réduire leur consommation, alors que la Russie a détruit 30% des centrales électriques ukrainiennes en une semaine, selon M. Zelensky.

## Energie : Accord de l'UE sur une "feuille de route" qui reste à décliner

Les dirigeants de l'Union européenne sont tombés d'accord dans la nuit de jeudi à vendredi sur une "feuille de route" visant à mettre en place, dans les prochaines semaines, des mesures destinées à endiguer la flambée des prix de l'énergie.

La guerre en Ukraine et les sanctions imposées à la Russie ont provoqué un choc sur les prix du pétrole, du gaz et de l'électricité. Mais, depuis février, l'Europe réagit avec lenteur, affaiblie par les intérêts divergents des Etats membres.

Si, à l'issue d'âpres tractations, le bloc a voulu présenter un front uni, de nombreux points restent à trancher, et les négociations des prochaines semaines s'annoncent difficiles.

"Nous avons désormais une très bonne feuille de route", a souligné la présidente de la Commission Ursula von der Leyen, tandis que le président du Conseil européen Charles Michel évoquait "un accord sur un paquet de mesures" qui doivent désormais être "traitées de manière fine".

Mais le chancelier allemand Olaf Scholz a clairement indiqué que si les ministres de l'Energie n'arrivaient pas à s'entendre sur une version finale, un nouveau sommet des chefs d'Etat serait nécessaire.

Selon le président français Emmanuel Macron, les mécanismes envisagés pourraient être mis en oeuvre "fin octobre, début novembre". Il a estimé que les dirigeants avaient "envoyé de manière très claire aux marchés un signal de (leur) détermination et de (leur) unité".

Selon les conclusions diffusées à l'issue de la rencontre, les chefs d'Etat et de gouvernement demandent à la Commission de leur soumettre "de façon urgente" des "décisions concrètes" sur un ensemble de mesures, dont des interventions pour dompter la volatilité des cours du gaz.

Les Vingt-Sept se sont mis d'accord pour favoriser les achats en commun de gaz à l'échelle de l'UE, avec l'idée qu'ils restent "volontaires" mais couvrent au moins un niveau-cible

"obligatoire" de 15% des objectifs de remplissage des stocks de l'UE pour l'hiver 2023.

Ils ont également appelé à "accélérer ses négociations" avec des pays producteurs "faibles" comme la Norvège et les Etats-Unis, pour "tirer avantage du poids économique" agrégé de l'UE plutôt que de se faire concurrence sur le marché mondial au risque d'alimenter la fièvre des prix.

Outre une mesure d'encadrement du prix de gros dans les transactions de gaz naturel, les dirigeants demandent par ailleurs un projet précis de mécanisme "temporaire" pour plafonner les prix du gaz utilisé pour produire de l'électricité — un dispositif déjà mis en place en Espagne et au Portugal, et dont la France réclamait l'extension à l'ensemble de l'UE.

Mais, dans une concession faite à l'Allemagne, ce mécanisme devra être assorti de garde-fous pour "éviter toute consommation accrue de gaz". Il devra aussi éviter que l'UE ne subventionne de l'électricité qui serait en fine exportée

vers des pays voisins (Norvège, Royaume-Uni, Suisse...).

Interrogé sur le couple franco-allemand, moteur de la coopération européenne qui semble en panne, M. Macron a affirmé que son tête-à-tête avec le chancelier allemand avait permis de "clarifier beaucoup de choses".

Quelques heures plus tôt, il avait estimé que Berlin jouait une partition solitaire, semblant rejeter sur les Allemands la responsabilité des difficultés européennes.

"Je pense que ce n'est pas bon ni pour l'Allemagne ni pour l'Europe qu'elle s'isole (...). Notre rôle est de tout faire pour qu'il y ait une unité européenne et que l'Allemagne en fasse partie", avait-il indiqué.

"Il est très clair que l'Allemagne a toujours agi de façon très solidaire", a répliqué Olaf Scholz.

Le chancelier avait été accusé d'égoïsme après avoir annoncé fin septembre un plan de soutien à 200 milliards d'euros pour l'économie allemande, non concerté

avec ses partenaires.

C'est sans concertation avec Berlin que Paris a annoncé jeudi un projet d'infrastructure après des années de blocage: la France, l'Espagne et le Portugal ont annoncé un accord pour remplacer le projet de gazoduc MidCat par un pipeline sous-marin entre Barcelone et Marseille, destiné à acheminer du gaz puis de l'hydrogène vert.

Lancé initialement en 2003, ce projet MidCat (pour Midi-Catalogne), était défendu par Lisbonne, Madrid et Berlin mais se heurtait à l'opposition de Paris. Il visait à relier les réseaux gaziers français et espagnols via un pipeline de 190 km allant d'Hostalric, au nord de Barcelone, à Barbaira, à l'est de Carcassonne, par les Pyrénées.

En milieu de nuit, à l'issue d'une douzaine d'heures de négociations entre les 27, Emmanuel Macron et Olaf Scholz ont joué l'apaisement, ce dernier évoquant en particulier une relation "intense et fructueuse". Les deux hommes doivent se retrouver mercredi à Paris.



## Adhésion à l'Otan : Erdogan accepte de recevoir le Premier ministre suédois

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a accepté vendredi de recevoir le Premier ministre suédois Ulf Kristersson, qui s'était dit prêt la veille à se rendre "immédiatement" en Turquie pour obtenir un feu vert d'Ankara à l'adhésion de son pays à l'Otan.

"Le nouveau Premier ministre suédois a demandé à être reçu. J'ai dit à nos amis: +Donnez-lui rendez-vous afin qu'il vienne+", a déclaré le chef de l'Etat turc lors de son vol retour d'Azerbaïdjan, selon des propos rapportés par plusieurs médias turcs.

M. Erdogan, qui menace de bloquer l'adhésion de la

Suède et de la Finlande à l'Otan, a de nouveau prévenu que le Parlement turc ne ratifiera pas l'adhésion des deux Etats nordiques tant que les demandes d'extradition formulées par Ankara ne seront pas honorées.

"Ces terroristes (...) doivent être appréhendés et nous être livrés", a déclaré le président turc.

Le chef de l'Etat accuse la Suède et la Finlande de protéger notamment des combattants kurdes du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) et des Unités de protection du peuple (YPG), considérés comme terroristes par Ankara.

A ce jour, 28 Etats membres - sur trente - de l'Alliance atlantique ont ratifié l'adhésion de la Suède et de la Finlande.

Seules la Hongrie et la Turquie doivent encore donner leur accord final.

Lors du sommet de l'Otan à Madrid fin juin, la Suède, la Finlande et la Turquie avaient signé un mémorandum ouvrant l'accès des deux nations nordiques à l'Otan.

Mais le président turc avait immédiatement brandi la menace d'un veto dans l'éventualité où certaines conditions ne seraient pas remplies.

## Nouveaux voyants économiques au rouge dans un Royaume-Uni en crise politico-financière



Intérêts record de la dette, chute des ventes au détail, confiance en berne: l'économie britannique accumule de nouveaux signaux négatifs dans un pays en pleine crise politico-financière.

Les intérêts de la dette britannique ont atteint 7,7 milliards de livres en septembre, 2,5 milliards de plus qu'un an auparavant et le montant le plus élevé versé depuis le début de ces statistiques mensuelles en 1997.

Depuis la mi-2021, la charge de la dette de l'Etat "a considérablement augmenté, non pas à cause de la hausse de la dette", mais "largement à cause de l'inflation", a commenté l'Office national des statistiques (ONS) vendredi dans son rapport mensuel.

L'emprunt public hors banques sous l'égide de l'Etat a augmenté de 2,2% sur un an à 200 milliards de livres en septembre, niveau le plus élevé jamais enregistré depuis le début de ces statistiques il y a trente ans, excepté le record pendant la pandémie de Covid-19.

La dette publique atteignait pour sa part - hors banques publiques - 2.450,2 milliards de livres fin septembre, représentant 98% du PIB et 2,5 points de pourcentage de PIB de plus qu'un an plus tôt.

"Pour stabiliser les marchés, j'ai clairement dit que des décisions difficiles allaient être prises afin de protéger" les comptes de l'Etat, a prévenu Jeremy Hunt, le Chancelier de l'Echiquier.

Nommé il y a une semaine dans l'urgence face à la débâcle sur les marchés entraînée par le "mini-budget" de son prédécesseur au ministère des Finances, Jeremy Hunt a aussitôt annulé la quasi-totalité de ces mesures budgétaires dispendieuses et non financées à l'effet dévastateur.

Il doit présenter un plan à moyen terme le 31 octobre, qui devrait inclure des baisses de dépenses publiques et de possibles hausses d'impôts, en totale opposition aux promesses de campagne de l'éphémère Première ministre Liz Truss, poussée à la démission jeudi face au naufrage de son gouvernement.

La pression monte notamment pour imposer une taxe sur les profits des compagnies énergétiques plus substantielle qu'actuellement. Et la presse britannique

évoque une éventuelle taxation des banques, qui bénéficierait de la flambée des taux d'intérêt.

Le plan de Jeremy Hunt est toutefois incertain, le nouveau chancelier n'étant pas sûr de rester en poste dans le prochain gouvernement.

En plein marasme politique, le pays traverse aussi une tempête économique avec une activité à plat, une inflation à plus de 10% - la plus forte du G7 -, une crise énergétique et des millions de Britanniques qui basculent dans la pauvreté.

Le tout se ressent sur la consommation: les ventes au détail ont chuté de 1,4% en septembre comparé à août, et elles déclinent depuis des mois.

L'ONS explique ce recul en septembre non seulement par la hausse du coût de la vie, mais aussi par l'impact de la journée de congé national pour les funérailles de la reine Elizabeth II le mois dernier, avec la fermeture de très nombreux commerces.

L'indice GfK sur la confiance témoigne également d'une humeur en berne des consommateurs.

Après avoir bondi jeudi à l'annonce de la démission de Liz Truss, le livre retombait vendredi: elle perdait 0,33% à 1,1196 dollar, vers 07H45 GMT.

Son niveau historiquement très déprimé, tout comme le rebond à l'inverse des rendements de la dette à long terme sur le marché vendredi illustraient la défiance des investisseurs.

Le coût de la dette de l'Etat à 30 ans montait à 4,022% vers 07H45 GMT, repassant le seuil de 4%. Fin 2021, il ne valait qu'un peu plus de 1%.

Le "mini-budget" l'avait poussé à plus de 5%, fragilisant des fonds d'actifs détenus par les fonds de pension et la Banque d'Angleterre était intervenue pour empêcher une crise financière.

"Les turbulences politiques et la volte-face budgétaire ont éreinté la crédibilité" du pays chez les investisseurs internationaux, observe Richard Hunter, analyste d'Interactive Investor.

Les chiffres publiés vendredi ajoutent à ce tableau sombre et témoignent de la difficulté de la tâche pour le prochain gouvernement.

### Variole du singe

## L'épidémie recule mais n'a pas encore disparu

L'épidémie de variole du singe est en plein recul mais attention à ne pas crier victoire trop tôt, avertissent experts et autorités sanitaires: il ne faut pas oublier les nombreux pays africains où elle circulait bien avant cette année.

"On s'achemine vers la fin, mais on n'y est pas encore", déclare à l'AFP le virologue Jean-Claude Manuguerra. Avec plus de 70.000 cas dans une centaine de pays depuis mai, "une épidémie de +monkeypox+ si importante en si peu de temps, c'est du jamais vu", rappelle ce chef de l'unité Environnement et risques infectieux à l'Institut Pasteur.

Principaux - mais pas seuls - concernés: des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.

Depuis la mi-juillet, la courbe des contaminations a très nettement baissé, notamment en Europe de l'ouest et Amérique du nord. Mais certains pays d'Amérique centrale et latine connaissent encore une hausse.

Et la variole du singe, érigée en urgence de santé publique internationale le 23 juillet par l'OMS, garde encore ce statut, comme le Covid d'ailleurs.

"Une épidémie qui ralentit peut être plus dangereuse, car on peut penser la crise terminée et baisser notre prudence", a prévenu mi-octobre Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

Or si l'épidémie décline, soulignent plusieurs experts, c'est largement grâce au changement de comportements au sein des communautés à risque, bien que la vaccination ait aussi joué un rôle.

Les comportements ont notamment pu évoluer grâce au rôle "des associations, peut-être plus écoutées que les autorités et plus proches du terrain", suggère Jean-Claude Manuguerra.

Des enquêtes indiquent que plus de la moitié des hommes ayant des relations avec des hommes ont ainsi réduit leur nombre de rencontres sexuelles.

Quant à la vaccination, "elle a aidé, mais le nombre de vaccins disponibles reste faible", rappelle à l'AFP Carlos Maluquer de Motes, professeur de virologie à l'Université britannique du Surrey.

Le vaccin reste conseillé en prévention et post-exposition. Son efficacité clinique n'est pas encore étayée par des "données solides", selon l'agence européenne de contrôle des maladies (ECDC), mais elle présente des résultats préliminaires positifs.

En tout état de cause, "des incertitudes importantes demeurent sur l'évolution de l'épidémie", souligne l'agence européenne.

Ses experts dessinent quatre scénarios. Pile: rebond de l'épidémie, lié notamment au retour de comportements à risque, ou circulation réduite du virus avec des flambées sporadiques. Face: recul persistant de l'épidémie, voire élimination de la maladie en Europe.

L'objectif reste d'empêcher la variole simienne (causée par un virus à ADN, plus gros et moins susceptible de modifications génétiques brutales qu'à ARN) de devenir plus dangereuse, voire de s'installer dans des pays où elle ne l'est pas. A l'heure actuelle, elle est "endémique" dans une dizaine de pays africains.

Certes, le virus de la variole du singe est bien moins contagieux que, par exemple, celui du Covid. Les cas tendent donc à progresser beaucoup plus lentement. Mais "plus il y a de cycles d'infection, plus (le) +monkeypox+ a de chances de se modifier et d'infecter davantage", pointe Carlos Maluquer de Motes.

Cet épisode est aussi une piqure de rappel: les virus n'ont pas de frontières et la riposte doit être globale, insistent les défenseurs d'une approche combinant santé humaine, animale, environnementale ("One Health").

Dans les zones endémiques d'Afrique centrale et occidentale, l'épidémie, plus létale, découle majoritairement de contacts avec la faune, en milieu rural.

"La source africaine reste présente et, dans un contexte où il peut y avoir des mouvements de population, on peut avoir à tout moment de nouveaux cas exportés et une nouvelle vague épidémique", prévient Steve Ahuda Mundeke, chef du département virologie à l'Institut de recherche biomédicale de République démocratique du Congo et membre d'une équipe IRD/Inserm.

Ces derniers mois, "on a encore vu que les stratégies globales ne sont déployées que lorsque les pays du nord sont touchés - ce qui ne dédouane pas du tout les autorités sanitaires africaines", remarque-t-il.

"Les pays d'Afrique font partie intégrante de la réponse mondiale", assurait début octobre Rosamund Lewis, principale experte OMS pour la variole simienne, saluant leur engagement dans une meilleure surveillance (détection du virus) et dans des études sur les traitements et vaccins.

S A M E D I



07:00 : Hymne national+ Coran  
 07:10 : Tinoubka  
 07:40 : Ichaa Mamlaka  
 08:35 : Amouddou  
 09:35 : Koloub TayhaEp22  
 10:30 : Dar Lahna Ep5  
 11:05 : Nhar Mabrouk Ep 8  
 11:30 : Oussrati Best of semaine 4  
 12:25 : Bnat SiTaher Ep 9  
 12:40 : Bnat SiTaher Ep 10  
 13:00 : Jt Addahira  
 13:20 : Rdat Walida S1 Ep14  
 14:00 : JT en Amazigh  
 14:20 : JT en Espagnol  
 14:40 : Bin El Bareh w Lioum  
 15:15 : Andi Holm Ep4  
 16:00 : Salaf Áadra'e Ep2  
 17:00 : HayatJadida Ep 5  
 17:15 : HayatJadida Ep 6  
 17:30 : Sada Ibdá'e  
 18:30 : JT en Français  
 18:50 : Hikayat wa Ibar Ep 5  
 18:55 : Hikayat wa Ibar Ep 6  
 19:00 : Aalam Zayneb wa Nafnouf S2 Ep3  
 19:30 : Jrit o Jarit Ep 4  
 20:30 : Jt Principal  
 21:30 : Jmaatna Zina2  
 23:30 : Dernier bulletin d'information  
 23:50 : Bnat Lâassas Ep25  
 00:50 : Bin El Bareh w Lioum  
 01:20 : Rdat Walida S1 Ep14  
 02:00 : Oujouh Taroudant  
 02:30 : Al Aouda  
 03:30 : Koloub Tayha Ep 22  
 04:30 : Tinoubka  
 05:00 : Ichaa Mamlaka  
 06:00 : Amouddou



05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an  
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi  
 06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE : LE CHANT JUDEO-MAGHREBIN  
 08:40:00 : SERIE : L'auberge  
 09:40:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE  
 10:10:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA  
 10:55:00 : SERIE : Rommana wa bartal : mal al haram  
 11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO  
 12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA AN-NASS  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
 13:20:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:35:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE  
 14:25:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN  
 14:40:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR  
 15:10:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 15:20:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE  
 15:55:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
 17:25:00 : MAGAZINE : NIDAE  
 17:45:00 : MAGAZINE : DREAM ARTIST  
 19:20:00 : DOCUMENTAIRE : MUSIC VOYAGER  
 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:20:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:30:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 20:45:00 : NEWS : AL MASATYA  
 21:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:20:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA  
 23:05:00 : TELEFILM : Asdiqae min canada  
 00:30:00 : JEU : NKATCHFOU BLADNA  
 02:00:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
 03:40:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : LA PEPINIÈRE DU DESERT  
 05:10:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie : la fête du Mouloud à Lalla Aziza



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfo  
 07h30 : Rugby : France/Angleterre  
 08h25 : Le mag de la coupe du monde de rugby féminine : Magazine  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h40 : Grands reportages : Magazine  
 14h50 : Reportages découverte : Magazine  
 16h30 : Les docs du week-end : Magazine  
 17h50 : 50' inside : Magazine  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Tirage du Loto, Quotidien express :  
 20h10 : Star academy : Divertissement  
 22h35 : Star academy : Divertissement  
 23h15 : Programme de la nuit



06h00 : Le 6h info  
 06h30 : Télématin  
 08h30 : Bel bien  
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place  
 10h20 : Chacun son tour : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h20 : 13h15 le samedi : Magazine  
 13h00 : Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? : Magazine  
 14h50 : Destination 2024 : Magazine  
 15h55 : Affaire conclue : Magazine  
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 19h50 : Météo  
 20h00 : Journal  
 20h30 : 20h30 le samedi : Magazine  
 20h10 : Les Grosses Têtes : Divertissement  
 22h25 : Quelle époque : Magazine  
 00h30 : Les enfants de la télé  
 01h35 : Affaire conclue diffusion de deux volets  
 03h15 : Une journée sous le mer  
 03h30 : Tout le monde veut prendre sa place



05h00 : M6 music  
 06h00 : Absolutement stars : Magazine  
 09h10 : 66 minutes : grand format : Magazine  
 11h45 : Le 12.45  
 11h45 : Scènes de ménages : Série  
 13h30 : Chasseurs d'appart : Divertissement  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 20h10 : Scènes de ménages : Série française  
 20h10 : Zone évasion : Magazine  
 22h55 : Disneyland Paris : les trente ans d'un rêve toujours plus grand : Documentaire  
 23h40 : Enquête exclusive : Magazine  
 02h05 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
 19h55 : Black Far West : une contre-histoire : Documentaire



21h20 : Autopsie d'une intelligence artificielle : Documentaire  
 22h25 : Visage et voix : ils en disent long  
 23h25 : Court-circuit  
 00h35 : 42, la réponse à presque tout : Série documentaire  
 01h00 : Adolescentes : Film



06h00 : Okoo.  
 Dessins animés  
 07h00 : Samedi Okoo  
 09h00 : Rencontres à XV  
 09h40 : Voyages délices by chef Kelly  
 12h00 : Le 12-13  
 11h55 : Les nouveaux nomades : Magazine  
 13h15 : Samedi d'en rire : Divertissement  
 15h15 : Les carnets de Julie : Magazine  
 15h15 : Les potagers de Julie : Magazine  
 16h10 : Des chif-



fres et des lettres : Jeu  
 17h30 : Questions pour un super champion : Jeu  
 18h00 : Le 19-20  
 19h00 : Saveurs de saison : Magazine  
 19h50 : Tout le sport  
 20h30 : Cuisine ouverte : Magazine  
 22h10 : Meurtres à Nancy : Téléfilm  
 21h45 : Meurtres à Nancy : Téléfilm  
 23h20 : Falstaff : Opéra  
 23h20 : Archives secrètes : Série doc  
 03h15 : Voyages délices by chef Kelly  
 03h45 : Les matinales



D I M A N C H E



07:00 : Hymne national+ Coran  
 07:10 : Tinoubka  
 07:40 : Ichaa  
 Mamlaka  
 08:35 : Amouddou  
 09:35 : Amakin fi Dakira  
 10:20 : Koloub-Tayha Ep23  
 11:15 : Nadi Al Marah  
 12:15 : Hikayat wa Ibar Ep 5  
 12:20 : Hikayat wa Ibar Ep 6  
 12:25 : Aalam Zayneb wa Naf-nouf S2 Ep3  
 13:00 : JT Addahira  
 13:20 : Ilm wa Hadara  
 14:00 : JT en Amazigh  
 14:20 : JT en Espagnol  
 14:40 : Amakin Fi Dakira  
 15:15 : Salon du Cheval d'El Jadida en Direct  
 17:30 : Canal Atlas  
 18:30 : JT en Français  
 18:50 : Dar Lahna Ep 6  
 19:25 : Joudia Ep 4  
 20:10 : 100% Raqmi Ep4  
 20:30 : JT Principal  
 21:30 : Moudawala  
 22:30 : Moul Lamlih Ep 6  
 23:30 : Dernier bulletin d'information  
 23:50 : Téléfilm Dakkat Al Kalb  
 01:30 : Canal Atlas  
 02:30 : Al Aouda Ila Amal  
 03:30 : Koloub-Tayha Ep23  
 04:30 : Tinoubka  
 05:00 : Ichaa Mamlaka  
 06:00 : Amouddou

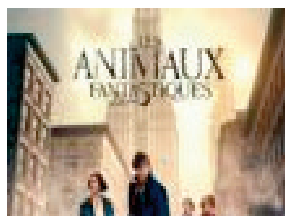


05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mahabib tajwid al qor'an  
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi  
 06:25:00 : MAGAZINE : SAFAHAT MANSIYA : L'HISTOIRE GEOLOGIQUE DU MAROC  
 07:25:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE  
 08:15:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
 09:25:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE  
 09:55:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA  
 10:40:00 : SERIE : Romana wa bartal : wriqat al hanna  
 11:35:00 : MAGAZINE : WACH FHAMTOUNA  
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:35:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD  
 14:00:00 : MAGAZINE : YID EL FELLAH  
 14:15:00 : SERIE : L'auberge  
 15:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 15:30:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE  
 16:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
 17:45:00 : TELEFILM : WASFAT HOUB  
 19:10:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO  
 19:20:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI  
 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:20:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:30:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 20:45:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
 21:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:20:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : TAMEGHRIBIT  
 22:25:00 : CINESTARS : SATROU MA STAR ALLAH  
 00:05:00 : LONG-METRAGE : LONDON DREAMS  
 02:20:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
 03:35:00 : MAGAZINE : CONFIDENCES DE PRESSE  
 04:35:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE

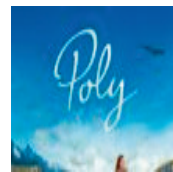
07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h30 : Rugby : Coupe du monde féminine : En direct  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 14h50 : Reportages découverte : Magazine  
 14h50 : Grands reportages : Magazine  
 17h50 : Les docs du week-end : Magazine  
 16h15 : Sept à huit life : Magazine  
 16h15 : Sept à huit life : Magazine  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 20h10 : Hors normes : Film  
 22h15 : Esprits criminels : Série  
 23h55 : Les experts : Série  
 01h40 : Programme de la nuit



06h00 : Le 6h info  
 06h30 : Télé-matin  
 08h30 : Émissions religieuses  
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place  
 12h00 : Journal  
 12h20 : 13h15 le dimanche : Magazine  
 14h05 : 13h15 l'après-midi : Magazine  
 14h55 : Affaire conclue : Magazine  
 17h35 : Les enfants de la télé : Divertissement  
 18h45 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h30 : 20h30 le dimanche : Magazine  
 20h10 : Voyez comme on danse : Film  
 21h40 : Passage des arts : Magazine  
 22h45 : Histoires courtes  
 23h55 : Pure genius : série  
 01h55 : 13h15 le samedi  
 03h30 : Courant d'art : série doc  
 03h35 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : Le 6h info  
 06h30 : Télé-matin  
 08h30 : Émissions religieuses  
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place  
 12h00 : Journal  
 12h20 : 13h15 le dimanche : Magazine  
 14h05 : 13h15 l'après-midi : Magazine  
 14h55 : Affaire conclue : Magazine  
 17h35 : Les enfants de la télé : Divertissement  
 18h45 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h30 : 20h30 le dimanche : Magazine  
 20h10 : Voyez comme on danse : Film  
 21h40 : Passage des arts : Magazine  
 22h45 : Histoires courtes  
 23h55 : Pure genius : série  
 01h55 : 13h15 le samedi  
 03h30 : Courant d'art : série doc  
 03h35 : Tout le monde veut prendre sa place

05h00 : M6 music  
 06h50 : M6 boutique  
 09h50 : Turbo diffusion de deux violets  
 11h45 : Le 12.45  
 11h45 : Scènes de ménages : Série  
 13h35 : Recherche appartement ou maison : Magazine  
 14h50 : Maison à vendre : que sont-ils devenus ? Magazine  
 16h10 : 66 minutes : Magazine  
 17h45 : 66 minutes : grand format : Magazine  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 19h25 : E=M6 : Magazine  
 20h10 : Zone interdite : Magazine  
 22h10 : Enquête exclusive : Magazine  
 02h05 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 27 minutes samedi : Magazine  
 19h55 : Légendes d'automne : Film  
 22h05 : Brad Pitt : la revanche d'un blond : Documentaire  
 23h00 : Turandot : Opéra  
 01h05 : La RAF et ses symparthisnats : un au tomne  
 02h35 : GEO reportage



06h00 : Okoo. Dessins animés  
 07h00 : Dimanche Okoo  
 08h30 : Outre-mers secrets  
 09h00 : Parlement hebdo  
 09h40 : Nous, les Européens  
 10h15 : Outremers : l'info  
 10h30 : Dimanche en politique en régions.  
 19h10 : Dimanche en politique : Magazine  
 11h55 : Les nouveaux nomades : Magazine



16h10 : Cyclisme : championnats du monde sur piste  
 17h30 : Des chiffres et des lettres : Jeu  
 16h55 : Le grand Slam : Jeu  
 18h00 : Le 19-20  
 19h05 : Stade 2 : Magazine  
 20h10 : Les enquêtes de Vera : Série  
 21h40 : Les enquêtes de Vera : Série  
 23h15 : Les enquêtes de Murdoch : Série  
 01h30 : Le monde de Jamy  
 03h45 : Les matinales

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CROQUANTE	EN VENTE	NAZI	NULL	GUICHE	ATELIERS	ALI DIABLE VERT	RÉCIPROQUE EN BERNE	ÉPUISE
FRAUDEUR								
				GROSSE ARTÈRE				
DIPLÔMATE	SYMBOLE DE L'ARGON	SPONTANÉ		EN CATIMINI	BISMUTH		EN BOUCHE CIMETIÈRE	
RATIFIER								
DONNÉ					POSSÉSSIF	CHOISI NOTE		
BIZUT	PRONOM			EAU-DE-VIE			ALUMINIUM	MAUVAIS FILMS
			VIEUX ROUTIER EN FAIT					
SODIUM	RADIUM			DE BAS EN HAUT EFFORT		LA FÊTE AU STADE		
	UN ALLEMAND RÂPÉ				EN SOLD EN HUIT	DE BAS EN HAUT ARTICLE		ATTACHE
ZÉRO			NIMBE CHROME					
LA FIN DES HARICOTS			PAGAILLE					
FIN D'ANNÉE			RADIUM		TRANSP. IRATIONS			

Solution mots flechés d'hier

EXPLOITATION SAISON	A	INDIVIDUEL	PLAISIR EN VIE	PARCOURS DE PLAISIR	N	ADRESSE DES MÉTIERS AU PAYSAN	N	FORME POUR LA COULEUR	RELIEFS	D	COURE SUITE
BRASSE	D	E	F	I	E	ACQUIC	A	D	M	E	T
ARTÈRE	A	R	T	E	R	E	S	A	L	A	R
ÉRE	E	R	E	S	A	L	A	R	I	E	
ÉTE	E	T	E	B	N	A	O	D			
SARON STABENT EN PIRELT	C	A	N	L	I	E	R				
PREMIER LACROIX	L	I	O	N	N	E	O	R	M	E	
LE JOUR D'ÉPIGRAM	I	N	F	L	I	X	P	S		C	
L'ÉBÈ	V	F	I	E	P	I	P				
DE	D	E	R	E	A	U	N	T	E	L	
ÉPIGRAM	P	E	U	S	I	L	A	R			
ANDRÈL	L	E	S	A	T	E	L	I	E	R	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gabs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

Site web:  
[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail:  
[Liberation@libe.ma](mailto:Liberation@libe.ma)  
Téléphone:  
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

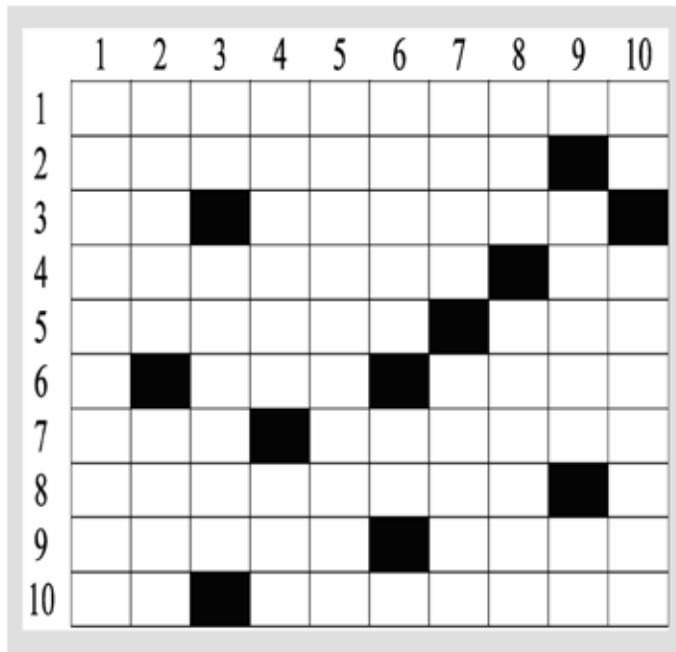
**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
[annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**  
2017



### Mots croisés



**HORIZONTALEMENT**

- 1- Elle cause la logorhée
- 2- Aigreur
- 3- Abréviation savante - Corps célestes
- 4- Cours d'eau - Possessif
- 5- Façon d'ôter - Possessif
- 6- Défini - Eclater
- 7- Terre en mer - On clique dessus
- 8- Farfelu
- 9- Toujours joyeux - Greffe
- 10- En dépit - Très fatigantes

**VERTICALEMENT**

- 1- Balai de marin
- 2- Noté - Canidé sauvage
- 3- Note - Elle n'attend point l'âge
- 4- Charbon ardent - Dément
- 5- Hantises
- 6- Coiffe d'évêque - Font le coq
- 7- Foyer - Ville de France
- 8- Ecluse - Sapent
- 9- Rideau - Règle
- 10- Gagné - Amours asiennnes

### Solution mots croisés d'hier



### Grilles de sudoku

**Facile**

7			5	6					
	8				2	7		6	
		2	3	1	7	5			
	3	7	2	9					
	4	9				3	6		
				3	4	8	2		
			3	8	7	9	6		
9	6	4						7	
				5	1				3

**Moyen**

		9	5		2				
	7			3				6	
					1			7	
7		8						5	6
2	6			8				9	4
4	9						8		2
	1		9						
	2			6					1
			4		7	5			

**Difficile**

6	8		5						
	9			7		8			
7						1			
			2			7	8		
4			9	1	7				3
	2	7		6					
		5						9	
		4		3			5		
			6			3		1	

**Expert**

		5	9			4			
	2			5					7
			2						6
	1	8	6		7				
				3					
				8		9	7	4	
8					5				
4					8				3
		6			1	9			

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

5	9	2	3	6	8	7	4	1	
7	8	4	9	1	5	6	2	3	
6	1	3	7	4	2	5	9	8	
1	6	8	2	5	3	9	7	4	
3	4	9	6	8	7	1	5	2	
2	5	7	1	9	4	8	3	6	
9	2	6	5	3	1	4	8	7	
4	3	5	8	7	6	2	1	9	
8	7	1	4	2	9	3	6	5	

**Moyen**

6	1	9	3	7	4	5	2	8	
2	7	5	1	8	9	6	3	4	
3	8	4	6	5	2	9	7	1	
5	3	2	7	4	6	1	8	9	
4	9	7	8	2	1	3	6	5	
1	6	8	9	3	5	7	4	2	
7	2	3	5	1	8	4	9	6	
9	4	1	2	6	3	8	5	7	
8	5	6	4	9	7	2	1	3	

**Difficile**

6	3	8	5	9	2	7	1	4	
9	1	2	4	7	8	3	5	6	
7	5	4	1	6	3	8	9	2	
2	9	7	8	3	5	4	6	1	
4	6	3	9	2	1	5	8	7	
1	8	5	6	4	7	2	3	9	
8	2	6	3	1	4	9	7	5	
3	4	1	7	5	9	6	2	8	
5	7	9	2	8	6	1	4	3	

**Expert**

4	8	5	6	3	1	7	2	9	
6	7	2	9	5	4	1	3	8	
9	1	3	7	8	2	5	6	4	
8	6	7	5	1	9	2	4	3	
3	5	4	2	7	8	6	9	1	
2	9	1	4	6	3	8	5	7	
1	4	9	8	2	6	3	7	5	
5	2	8	3	4	7	9	1	6	
7	3	6	1	9	5	4	8	2	

# Economie

## Digitalisation

*L'AUSIM et le Club des dirigeants signent une convention de partenariat*

L'Association des utilisateurs des systèmes d'information au Maroc (AUSIM) et le Club des dirigeants (CDD) ont conclu, jeudi soir à Casablanca, une convention de partenariat pour le renforcement de la collaboration entre les deux réseaux, notamment dans le domaine du digital.

Cette convention a été signée par le président-fondateur du CDD, Driss Drif et le président de l'AUSIM, Hicham Chiguer, lors d'une soirée de Business & Networking du CDD, placée sous le thème "Si la motivation est le fuel, le networking est le tremplin", rapporte la MAP.

Dans ce sens, M. Drif a indiqué que la soirée du business networking est devenue un rendez-vous incontournable pour le CDD, ajoutant qu'il s'agit d'une occasion de connecter les entrepreneurs, au profit du développement des opportunités des affaires et le partage d'expériences et d'expertise.

Ces rencontres de speed networking se veulent aussi l'occasion de rencontrer de nouveaux experts qui apporteront de la valeur ajoutée au réseau pour progresser ensemble, a souligné M. Drif.

Pour sa part, M. Chiguer a fait savoir que cette convention permettra de renforcer la collaboration avec le CDD et l'AUSIM et de mettre en relation les deux communautés, pour faire du networking et rapprocher nos intérêts communs.

Il a, en outre, précisé que l'Association travaille notamment sur la digitalisation des entreprises et le renforcement du dispositif technologique au niveau des entreprises, dans le but de créer une mouvance d'un Maroc digital, résilient, et durable dans le temps.

Créé en avril 2018, le Club des dirigeants Maroc est un espace de rencontres qui favorise le développement des opportunités d'affaires, d'échange entre les entrepreneurs et de synergies. Il compte plus de 5.000 membres connectés sur les 12 régions du Royaume, avec 30 représentations internationales sur les quatre continents.

De son côté, l'AUSIM accompagne ses organisations adhérentes dans leurs projets de transformation digitale et apporte à sa communauté des réflexions et des conseils à forte valeur ajoutée, propose une multitude de services et de programmes innovants et met à la disposition de sa communauté plusieurs tribunes pour réseauter, échanger, partager et réfléchir ensemble à des problématiques communes et à des solutions

En réponse à la crise du coût de la vie

## L'OIT plaide pour une protection sociale et des hausses de salaires appropriées

**Objectif :**  
*Maintenir le niveau de vie des ménages face à l'inflation*

Garantir les prestations de protection sociale et augmenter le salaire minimum constituent des réponses prioritaires à la crise du coût de la vie, a plaidé l'Organisation internationale du Travail (OIT).

L'objectif étant de réduire un tant soi peu les inégalités et favoriser la durabilité, a soutenu le Directeur général de l'agence onusienne, Gilbert F. Houngbo, lors des Assemblées annuelles du Fonds monétaire internationale (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale tenues du 10 au 16 octobre 2022 à Washington.

« Éviter les séquelles et protéger les personnes plus vulnérables en augmentant le salaire minimum et en garantissant des prestations de protection sociale devraient compter parmi les réponses prioritaires à la crise économique et sociale actuelle », a-t-il estimé ajoutant à ces arguments la nécessité d'un grand



soutien aux économies vulnérables et le respect des droits des travailleurs.

Sur ces deux derniers points, le DG de l'OIT s'est expliqué en ces termes : un plus grand respect des droits des travailleurs et la promotion d'entreprises durables et de meilleures conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement pourraient favoriser le développement économique, la réduction de la pauvreté et une plus grande égalité de revenus entre les pays.

Dans son plaidoyer, Gilbert F. Houngbo a également évoqué la nécessité de promouvoir les autres priorités économiques et socialistes telles que la protection sociale et l'emploi productif grâce à l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes. Ce qui, a estimé l'OIT, favoriserait le passage à une approche proactive de la gestion des crises économique, sociale et environnementale, ainsi que la transition juste nécessaire pour lutter contre le changement clima-

tique, a rapporté l'OIT dans un communiqué.

Le DG de l'OIT soutient qu'il est indispensable d'augmenter l'emploi productif pour réduire les inégalités et de mieux formaliser l'emploi afin d'améliorer la productivité et la pérennité des entreprises, de promouvoir le travail décent et de donner aux États davantage de ressources financières pour qu'ils puissent lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Afin de combler les écarts importants qui perdurent entre les hommes et les femmes, notamment en matière de salaires, de retraites et de qualité du travail, Gilbert F. Houngbo a par ailleurs plaidé pour des politiques à long terme.

Pour mieux gérer et sortir les gouvernements du monde des crises actuelles et prévenir de futures crises, ce dernier suggère un effort collectif consistant notamment à augmenter les dépenses sociales en matière de soins et de développement des compétences, à résorber les inégalités sur le marché du travail et

à accroître les niveaux de protection sociale et de salaire afin de maintenir le niveau de vie face à l'inflation – ce qui est possible sans enclencher une spirale prix-salaires.

Face à l'inflation mondiale, qui ne cesse de s'accroître et aux prix des produits de première nécessité de plus en plus élevés, Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, a exhorté les gouvernements à indexer les prestations sociales et les salaires sur l'inflation.

Pour cet expert indépendant des Nations Unies, « ce n'est pas une hyperbole de dire que si les gouvernements n'augmentent pas les prestations et les salaires en fonction de l'inflation, des vies seront perdues ».

Il a par ailleurs appelé les gouvernements à impliquer les personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration des politiques visant à lutter contre la flambée du coût de la vie, a-t-on souligné sur le site Onu Info.

Alain Bouithy



**Olivier De Schutter :**  
*Il faut indexer les prestations sociales et les salaires sur l'inflation*



## La CDG Capital et la CDC-Côte d'Ivoire signent une convention de coopération

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI), Lassina Fofana, et l'administrateur, directeur général de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) Capital du Maroc, Hamid Tawfiki, ont signé, mardi à Abidjan, une convention de coopération.

La convention porte sur la mise en place d'une filiale de la CDC-CI chargée de la gestion de la Facilité d'investissement à long terme (FILT), dans le cadre du projet des chaînes de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET).

La signature de ce partenariat spécifique en marge du sommet «Finance en commun» qui se tient à Abidjan, s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération établie en février dernier entre la CDC-CI et le Groupe CDG Maroc qui avait entériné la volonté des deux caisses d'intensifier, de diversifier et de consolider leur collaboration dans plusieurs domaines.

Ainsi, la CDC-CI a sollicité la CDG Capital, filiale du Groupe CDG Maroc spécialisée en ingénierie financière et en conseil en investissement pour l'accompagner dans la mise en

œuvre de la FILT.

L'appui de la CDG Capital à la CDC-CI dans le cadre de cette convention portera sur la structuration juridique et organisationnelle de la FILT, la préparation des différents termes de référence en liaison avec le PCCET et l'accompagnement opérationnel dans la mise en œuvre de la FILT.

Le DG de la CDC-CI et son homologue de la CDG Capital se sont réjouis de cette signature et se sont engagés à travailler en synergie pour la mise en œuvre réussie de cette convention.



## La BEI et la BCP concluent le premier accord dédié aux PME marocaines exportatrices

La Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque Centrale Populaire (BCP) ont signé, mercredi à Casablanca, le premier accord de garantie dans le cadre du programme de l'Union européenne (UE) pour les échanges commerciaux et la compétitivité "Trade and Competitiveness Programme" (TCP).

Cet accord, dont l'un des axes principaux est le renforcement de l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux financements,

contribuera à améliorer la compétitivité des PME marocaines, notamment dans quatre secteurs clés d'exportation, à savoir l'automobile, le textile, l'agro-industrie, et l'agriculture, rapporte la MAP.

Ledit accord facilitera, via la BCP, l'accès des PME à des financements durables pour améliorer leur compétitivité à l'export, à travers des investissements de modernisation et de décarbonation, des financements d'extension de capacité ou des besoins en fonds de roulement.

Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'expertises techniques gratuites afin de renforcer leurs capacités et accompagner leur montée en compétences sur des enjeux liés à l'export.

A l'occasion de la signature de l'accord, le vice-président de la BEI, Ricardo Mourinho Félix, a confirmé l'importance pour la Banque d'accompagner les PME marocaines à renforcer leur compétitivité dans une optique de développement de l'export à travers la décarbonation et le renforcement des chaînes de valeur avec l'UE.

"Nous nous dirigeons vers des modèles économiques plus sobres en carbone et c'est notre rôle, comme Banque de l'UE et Banque du climat, d'accompagner nos partenaires sur le terrain. Au Maroc, les PME jouent un rôle clef. Avec ce nouveau programme, nous sommes engagés à faciliter leur accès à des financements avantageux et à des accompagnements de qualité pour renforcer leur montée en compétences", a dit le vice-président de la BEI.

Cet accord va permettre d'appuyer concrètement la compétitivité et l'innovation des PME marocaines afin de mieux saisir les opportunités des chaînes de valeur régionales pour créer des emplois durables dans les principaux secteurs d'exportation du Royaume du Maroc, a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ambassadrice de l'UE au Maroc, Patricia Pilar Lombart Cussac, a relevé que le programme lancé aujourd'hui s'inscrit dans la continuité du partenariat Maroc-UE qui recouvre plusieurs facettes, notamment l'appui au développement durable, à la compé-

tivité et à la transition verte des PME. Et de poursuivre que les PME sont un pilier de l'économie, et c'est en reconnaissance de leur importance et de leur potentiel que l'UE consacre une partie importante de son partenariat avec le Maroc à l'appui au développement du secteur privé et de sa compétitivité. En outre, Mme Lombart Cussac a fait part de sa certitude que ce programme contribuera aux efforts engagés par le Maroc en faveur de la transition verte et de la résilience des chaînes de valeurs.

De son côté, le président du Groupe BCP, Mohamed Karim Mounir, s'est réjoui dans une allocution, lue en son nom par la directrice exécutive International Business Development à la BCP, Hanane El Boury, d'être le premier acteur du secteur bancaire au Maroc et partenaire historique de la BEI à souscrire au programme "Trade & Competitiveness".

En s'appuyant sur ce programme, la BCP proposera une offre globale intégrée à destination du marché de la PME, spécialement à destination des filières ex-

portatrices afin de les accompagner à court, moyen et long termes avec des solutions sur mesure et à des conditions avantageuses, a souligné M. Mounir.

Il s'agit du premier accord conclu dans le cadre du "Trade and Competitiveness Programme", développé par la BEI avec le soutien financier de l'UE, qui contribuera à améliorer la compétitivité des entreprises et leurs perspectives commerciales avec l'Union, en permettant aux banques intermédiaires locales de prendre plus de risques et d'atteindre des segments ciblés de l'économie.

Par ailleurs, ce programme répond directement aux objectifs du plan de relance industrielle 2021-2023 visant à faire du Maroc la base industrielle décarbonée et innovante, la plus compétitive et de destination de l'Europe. Il permettra également d'apporter l'expertise nécessaire en matière de décarbonation, de productivité et de numérisation, tout en assurant l'inclusion des femmes et des jeunes, de manière à soutenir les chaînes de valeur entre le Maroc et l'UE.



Faciliter l'accès à des financements durables pour améliorer la compétitivité à l'export

## La 6<sup>ème</sup> édition du Forum international des TPE prévue les 4 et 5 novembre à Dakhla

La 6<sup>ème</sup> édition du Forum international des très petites entreprises (FITPE) se tiendra, les 4 et 5 novembre à Dakhla, sous le thème "Le rôle des TPE marocaines d'ici et d'ailleurs dans le développement économique et social du Maroc".

Initié par le cabinet Attitudes Conseil, ce Forum a pour objectif notamment de consolider la relation de confiance avec les entrepreneurs de la région de Dakhla-Oued Eddahab, d'obtenir des conseils sur mesure auprès de professionnels qualifiés et d'échanger avec les différents réseaux d'accompagnement (financiers et non finan-

ciers) pour créer un écosystème plus collaboratif dans la région, indique les organisateurs dans un communiqué.

Cette rencontre annuelle verra la participation des institutionnels publics et privés et des experts nationaux et internationaux intervenant dans l'acte d'entreprendre et l'accompagnement des TPE et des auto-entrepreneurs, note le communiqué.

Elle constitue également une occasion pour partager les expériences réussies nationales et internationales des entrepreneurs marocains résidant à l'étranger (MRE) et des acteurs internationaux actifs dans l'ac-

compagnement des jeunes et des TPE ainsi que des auto-entrepreneurs, rapporte la MAP.

Au menu de cette rencontre, figurent plusieurs thématiques portant notamment sur les dispositifs d'accompagnement financier et non financier pour la TPE et sur les atouts et dispositifs au Maroc pour les entrepreneurs MRE, précise la même source.

Des panels seront par ailleurs organisés pour traiter des sujets tels que les incitatifs au développement de la TPE et des auto-entrepreneurs, l'entrepreneuriat au féminin et les défis et les opportunités de l'inclusion

financière et digitale des entrepreneurs marocains d'ici et d'ailleurs.

En marge de ce forum, sept porteurs de projets présenteront leurs projets, en vue de trouver un financement, devant un jury composé d'organismes œuvrant pour la promotion de l'entrepreneuriat, de banques et d'institutions financières.

Au programme de cette rencontre figurent aussi des ateliers au profit des porteurs de projets et des auto-entrepreneurs portant sur des jeux de rôles immersifs et innovants liés à l'esprit d'entreprendre et l'entrepreneuriat durable.

# Le CCM suspend la projection et le visa d'exploitation commerciale et culturelle du film "Zanka Contact"

*Pour utilisation d'une musique non conforme aux constantes de la nation marocaine*

Le Centre cinématographique marocain (CCM) a décidé de suspendre le visa d'exploitation commerciale et culturelle du film "Zanka Contact" de son réalisateur Ismael El Iraki, ainsi que sa projection commerciale et culturelle aux niveaux national et international.

Dans un communiqué publié jeudi, le CCM a annoncé aussi sa décision de suspendre la carte professionnelle du réalisateur Ismael El Iraki conformément aux textes législatifs et réglementaires et d'adresser un avertissement à la société de production "Mon fleuri production" afin de modifier la version du film dans 48 heures pour le rendre identique au scénario initial pour lequel il avait reçu la subvention publique et l'autorisation de tournage, avertissant du retrait de l'autorisation d'exercice de profession et celle de la production exécutive qui a été délivrée à la société.

Le centre a indiqué avoir décidé de revisualiser le film "Zanka Contact" en interaction avec la presse électronique nationale qui avait évoqué l'utilisation d'une musique non conforme aux constantes de la nation marocaine dans un film qui avait reçu une subvention publique en 2017, notant qu'il s'est avéré que le film comporte une "trahison du texte, du dialogue et du son qui ont été prédéfinis dans le scénario du travail autorisé et ce, pour des raisons suspectes de la part du producteur et du réalisateur".

La société de production "Mon fleuri production" avait bénéficié d'une subvention financière de 4.200.000 dirhams afin de produire ledit film et avait aussi profité d'une avance sur les recettes lors de la troisième session de la Commission d'aide à la production des œuvres cinématographiques au titre de l'exercice budgétaire 2017 selon son procès-verbal n° 05/2017, a expliqué la même source.

Outre son président, cette commission comprend des représentants d'administrations et des personnalités du monde de la culture, de l'art, du cinéma et de l'audiovisuel. Elle exerce les missions qui lui sont confiées en vertu de l'arrêté conjoint n° 2490.12 fixant les conditions, les critères et les modalités d'octroi de l'aide à la production, tel qu'il a été modifié et complété indépendamment du CCM depuis 2013.

La société de production en question avait obtenu une autorisation pour tourner le film durant la période allant du 10 juin au 21 juillet 2019, conformément aux procédures en vigueur, relève le communiqué, ajoutant que le CCM avait décaissé le montant de subvention allouée à la société selon la décision de ladite Commission en trois tranches au



cours de l'année 2019, tandis que la quatrième tranche avait été décaissée en septembre 2021 selon les procédures déterminées dans l'arrêté conjoint précité.

"Mon fleuri production" avait déposé, le 09 septembre 2020, une copie de son film auprès des services du Centre afin de bénéficier de la quatrième tranche, a poursuivi la même source, notant que la Commission d'aide indépendante avait examiné ce film le 18 décembre 2020 et avait décidé à l'unanimité d'approuver son contenu et de lui accorder la totalité de la subvention.

Le scénario présenté par la société devant la Commission, que ce soit avant la production ou pour bénéficier de la quatrième tranche d'aide, ne comporte aucune référence à l'utilisation de la musique de Meriem Ment Hassan, mais précise seulement que des extraits de la chanson Sidi Reddad du chanteur Fadol, qui ne comporte aucune atteinte aux constantes de la nation marocaine, seront exploités, sachant que la Commission d'aide à la production des œuvres cinématographiques compte parmi ses membres un représentant de la culture sahraouie hassanie, a enchaîné le CCM.

Le texte du scénario soumis par la société aux services du CCM en vue d'obtenir une autorisation de tournage

est totalement identique à la copie envoyée à la Commission d'aide, a insisté le Centre.

Le film avait obtenu un visa d'exploitation commerciale du CCM pour sa promotion dans les salles de cinéma à partir du 8 septembre 2021 devant un public âgé d'au moins 16 ans, conformément à la loi relative à l'organisation de l'industrie cinématographique, après avoir été visionné par la commission compétente, dirigée par le Centre et composée de représentants administratifs, des départements de la communication et de la culture et des représentants d'organisations professionnelles, précise le communiqué.

Cette commission examine les films conformément à l'article 8 de la loi portant sur la réglementation de l'industrie cinématographique, qui est en accord avec les conventions internationales interdisant de cibler un public mineur sans se référer au scénario initial au niveau du discours et de l'image et sans se plonger dans la musique utilisée, à condition qu'elle ne comporte aucune atteinte claire et directe au niveau du discours aux constantes de la nation marocaine, consacrées par la Constitution du Royaume.

Le film a été projeté dans seize salles de cinéma de six villes et a été regardé

par 8.000 spectateurs. Ses bénéficiaires s'évaluent à 350.000 DH durant la période allant du 8 septembre 2021 au 9 août 2022 sans susciter aucune remarque ou commentaire sur le contenu cinématographique, technique ou artistique.

Le film précité a participé à une compétition officielle de long métrage au sein du Festival national du film de Tanger, remportant un grand prix sur décision du jury selon des critères techniques et artistiques préétablis par la commission organisatrice du festival, conformément aux propositions de six organisations professionnelles de l'industrie cinématographique.

Le CCM a décidé de revisualiser le film en question suite au débat soulevé par la presse électronique et la commission compétente a constaté que la musique exploitée dans le long métrage appartient effectivement à la chanteuse Meriem Ment Hassan, et non le chanteur Fadol comme indiqué dans le scénario soumis au Centre et à la Commission d'aide.

Le CCM a constaté que "Zanka Contact" comporte une "trahison du texte, du dialogue et du son qui ont été prédéfinis dans le scénario du travail autorisé et ce, pour des raisons suspectes de la part du producteur et du réalisateur" et a "décidé de suspendre le visa d'exploitation commerciale et culturelle du film, ainsi que sa projection commerciale et culturelle aux niveaux national et international".

Il a aussi décidé "d'adresser un avertissement à la société de production afin de modifier la version du film dans 48 heures pour le rendre identique au scénario initial pour lequel il avait reçu la subvention publique et l'autorisation de tournage", avertissant du retrait de l'autorisation d'exercice de profession et celle de la production exécutive qui a été délivrée à la société.

Il a aussi décidé de suspendre la carte professionnelle du réalisateur Ismael El Iraki conformément aux textes législatifs et réglementaires, ajoute le communiqué, expliquant que le CCM se réserve, par ailleurs, le droit de déclencher une procédure de poursuite judiciaire contre le producteur et le réalisateur, pour avoir modifié les données, le contenu, le dialogue et le son cinématographique et audiovisuel, en violation des dispositions juridiques régissant les autorisations.

Le Centre saisit cette occasion pour inviter les organisations professionnelles sérieuses à présenter une vision logique ayant pour but de revoir le système de subvention publique des œuvres cinématographiques, instauré en 2013 et qui devient dépassé des points de vue artistique, technique et administratif.



# Après une longue absence, le grand retour du Festival de la culture soufie de Fès !

Après une longue absence, le Festival de la culture soufie de Fès fait son grand retour cette année. Cette manifestation dont le coup d'envoi sera donné, ce samedi, et se poursuivra jusqu'au 29 octobre sous le signe "Science et conscience" célébrera, à nouveau, ce beau patrimoine culturel et spirituelle que représente le soufisme. La 15<sup>e</sup> édition de cet événement culturel, qui s'est engagé, depuis sa création, à préserver et à diffuser diverses formes de samae et à enseigner les pratiques spirituelles soufies, accueillera une élite de penseurs et chercheurs des différents pays.

Cette édition, qui rendra hommage à feu Chérif Moulay Abdallah El Ouazzani, a prévu un programme riche et diversifié dont des soirées artistiques spirituelles célébrées par des groupes de chanteurs et musiciens de renom, qui emporteront les festivaliers dans un voyage

à travers les plus beaux chants, musiques, poèmes et danses soufies.

Ce festival, qui a pour objectif de pérenniser le patrimoine culturel spirituel du soufisme, accueillera plus de 200 artistes du monde entier : Inde, Azerbaïdjan, Turquie, Kosovo, France, Iran et le Maroc, pour explorer et contribuer à la préservation du patrimoine musical soufi.

Dans ce cadre, des concerts exceptionnels permettront au public de découvrir l'ensemble du Samaa Orchestra, l'art du Mugham d'Azerbaïdjan inspiré de la poésie soufie de Nizami, la musique indienne hindoustanie ou la danse "khatak", portés par une jeune génération de virtuoses exceptionnels.

Le programme de cette édition comporte également des tables rondes, avec la participation d'une élite d'éminents chercheurs pour échanger les idées et débattre des sujets tels que

"Science et conscience", "Philosophie et mysticisme", "Science et éthique" et "Science et religions".

Cette édition mettra en lumière l'âge d'or des sciences qu'a connu l'Islam, et qui a largement contribué à la renaissance scientifique non seulement en Europe mais aussi dans le monde entier.

D'autre part, cet événement culturel porte sur l'enseignement des enfants, des adolescents et des jeunes, notamment en ce qui concerne la question de l'éthique de l'enseignement scientifique. Des ateliers seront, ainsi, consacrés à l'enseignement de l'art de samae et des applications de l'art contemporain.

En ce qui concerne les relations entre les sciences et les religions, d'éminents spécialistes du dialogue entre science et foi, venus des quatre coins du monde, mais aussi des représentants des différents cultes participeront à un débat sur "notre réalité actuelle et nos projets futurs".

L'art plastique sera également de la partie étant donné que le thème de l'éveil de la conscience fera l'objet de l'exposition "Les manteaux des éveillés", qui apportera son regard contemporain sur la transmission traditionnelle soufie de l'influx divin et prophétique à travers le manteau ou "khirqa".

En clôture, un vibrant hommage sera rendu au grand maître marocain du soufisme arabo-andalou, Mohammad Al Harraq, célébré en tant que maître de la voie par la beauté et dont l'œuvre poétique sera chantée par les plus grandes voix du chant arabo-andalou.

La quinzième édition de Festival de la culture soufie de Fès qui se veut exceptionnelle à tous les égards, permettra au public de découvrir de près la culture soufie et la profondeur de ce patrimoine spirituel.

Par Ezzalrab Mounni (MAP)



## Salon provincial du livre d'Essaouira

# La crise de la lecture en débat

La crise de la lecture à l'ère du numérique a été au cœur des débats au cours d'une conférence organisée, jeudi à Dar Souiri, dans le cadre des activités de la première édition du Salon provincial du livre d'Essaouira (17-23 octobre).

Lors de cette rencontre, les participants ont été unanimes à souligner que le livre traverse une "crise complexe" en raison de l'évolution effrénée que connaissent les plateformes technologiques modernes et les médias et réseaux sociaux.

Au cours de cette rencontre-débat initiée sous le thème "L'industrie du livre et les défis numériques", des responsables, des universitaires et des chercheurs ont insisté sur l'impératif de l'accompagnement de la cadence de l'industrie du livre, tout en lui accordant la priorité nécessaire afin d'édifier la société du savoir, qui demeure le moyen le plus efficace pour faire face aux défis du troisième millénaire.

Ils ont également relevé que la moyenne

de lecture au sein de la société marocaine ne dépasse pas six minutes par an, un chiffre qui interpelle et tire la sonnette d'alarme, surtout avec la prolifération de la culture du "buzz".

Dans ce sillage, l'anthropologue Ayyad Adlal a fait observer que le développement ne peut être réalisé sans une industrie culturelle compétitive, en tant que clé de voûte pour la consécration des valeurs de citoyenneté et la diffusion des mécanismes de la créativité. Le chercheur a, dans ce sens, livré une comparaison de la crise de la lecture et de l'édition au Maroc et dans des pays occidentaux, tout en s'attardant sur les raisons de ce retard structurel et les moyens à même de parvenir à un véritable essor culturel et intellectuel. De son côté, le directeur régional de la culture à Marrakech-Safi, Hassan Hernane, s'est arrêté sur des comportements quotidiens chez une large frange des citoyens marocains, qui se dressent devant la consécration de la culture du livre comme base de l'éducation sociétale.

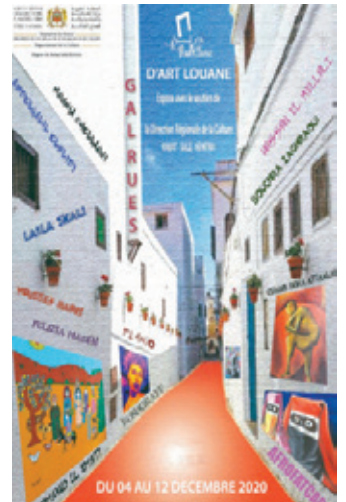
Le responsable a, en outre, expliqué que la mission de diffusion des principes de la lecture publique au sein de la société marocaine ne revient pas seulement au ministère de tutelle, mais implique aussi l'ensemble des parties prenantes et le secteur privé.

Initié par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture) sous le thème "La créativité dans la cité de l'ouverture et de la diversité", le Salon provincial du livre d'Essaouira constitue une consécration éloquent de la justice territoriale dans le domaine culturel.

Cet événement vient traduire aussi la volonté du département de tutelle de consolider et de diffuser à une large échelle la culture du livre parmi les différentes catégories de la société, et de faire la lumière sur les dernières publications littéraires et artistiques, ce qui contribuera à jeter des passerelles entre les écrivains et auteurs marocains et le grand public intéressé par la chose culturelle.

## Bouillon de culture

2<sup>ème</sup> édition internationale de "Gal'Rue"



La 2<sup>ème</sup> édition internationale de "Gal'Rue", un événement dédié aux diverses expressions des arts visuels, sera organisée du 24 octobre au 3 novembre, à Derb Moulay Abdallah à la Médina de Rabat, à l'initiative de l'institution artistique "D'Art Louane".

Organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI dans le cadre de "Rabat capitale africaine de la culture", cette édition s'assigne pour objectifs de donner à voir et à apprécier la quintessence d'expériences et d'expertises innovantes en matière d'art graphique, et partant, de permettre aux citoyens de vivre au diapason du vaste mouvement artistique et socio-culturel édificateur que connaît le Royaume dans tous les domaines, indiquent les organisateurs dans un communiqué. Proposant au public de Rabat les œuvres originales de 30 artistes issus de sept 7 pays, dont trois africains, à savoir le Maroc (organisateur), la Côte d'Ivoire et le Congo Démocratique, aux côtés des Etats-Unis, du Canada, de la France et de la Belgique, cette rencontre inédite, organisée en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, se décline en formule espace ouvert et s'inscrit dans le droit fil du leitmotiv rassembleur: "La culture et les arts pour tous", poursuit la même source.

Des actes créatifs aux styles diversifiés et riches en symboliques iconographiques seront proposés aux habitants, aux visiteurs nationaux et aux touristes internationaux, venant à la découverte des sites et circuits culturels de la Médina, et ce dans un cadre marqué par une architecture authentique et traditionnelle (maisons arabo-mauresques et riads andalous).

Une animation tous azimuts prédominera pendant dix jours dans une ambiance populaire et des moments festifs, et sera rehaussée par la présence des personnalités éminentes relevant du monde des arts, de la culture et des médias, outre les invités d'honneur de cet événement Ahmed Benyessaf et Mahi Binebine.

Forums thématiques, contacts spontanés, ateliers didactiques et échanges fructueux entre créateurs et assistance se succéderont de manière ininterrompue sur place, pour la joie de tout un chacun, dans une approche proactive de partage et de communication chaleureuse, conclut-on.



## Julia Roberts raconte qu'un dermatologue lui a conseillé de « combler » ses rides du sourire

### Voici sa réponse géniale

De plus en plus de stars fuient les injonctions de la société à rester jeune et à dissimuler, voire tenter d'éradiquer, via la chirurgie esthétique, les marques de vieillesse.

On pense notamment aux célébrités qui affichent fièrement leurs cheveux blancs sur les tapis rouges. Récemment, l'actrice hollywoodienne

Julia Roberts a raconté à la version australienne de Marie-Claire une anecdote lorsqu'elle était en consultation avec son dermatologue. Au cours de l'examen, ce dernier lui aurait conseillé de combler les rides du sourire, aussi appelées rides du sillon nasogénien. Une proposition choquante à laquelle Julia Roberts a répondu de la meilleure

des façons : « Les combler ? Vous savez combien de bonnes histoires il y a là-dedans ? Combien de bons fous rires ? Combien de grands dîners ? Les combler ? Qu'est-ce que vous me racontez ? ».

Toutefois, après avoir répondu à son dermatologue, la comédienne - actuellement à l'affiche de Ticket to Paradise - a repensé à la situation et confie avec franchise que se voir vieillir n'est pas chose aisée : « C'est marrant parce que d'un côté, j'ai l'impression que ça représente vingt ans d'un mariage heureux. Et on ne comble pas vingt ans d'un mariage heureux. Mais en même temps, les rides attirent mon attention. Je dois me dire que non, elles représentent quelque chose d'heureux. Personne ne veut effacer cela. C'est dire que rien derrière toutes ces rides ne m'a rendu heureuse alors que si. Mais si je me sens comme ça maintenant, est-ce que cela sera encore le cas dans 10 ans ? Je ne sais pas ». Il est malheureusement coutume pour les stars à Hollywood de subir ce type de remarques sexistes qui implique que les actrices ont une date de péremption dans l'industrie.



## Dwayne Johnson rêve de gagner un Oscar !

Dwayne "The Rock" Johnson peut déjà se vanter d'avoir une très belle carrière, dans le catch comme au grand écran, mais le comédien ne cache pas qu'il lui reste encore un très grand objectif à atteindre : obtenir un Oscar. L'acteur de 50 ans, qui est devenu une star du catch dans les années 90, a effectivement révélé à ET Canada qu'il espère remporter la célèbre statuette un jour.

"J'adorerais remporter un Oscar un jour" a-t-il révélé. "J'aimerais me tenir sur la scène des Oscars un jour."

L'ancien catcheur a également confié avoir déjà songé à ce qu'il dira dans son discours si ce rêve devient réalité.

"J'ai pensé à ce que je ferais dans cette situation, qui je remerciais, comment je parlerais", a poursuivi Dwayne. "Aurais-je préparé quelque chose ? Parmi les gens que je connais et qui ont remporté un Oscar, ils disent généralement : 'J'ai essayé de préparer quelque chose mais ça n'a pas marché.'"

## Khloé Kardashian frappée par la maladie

### A combien s'élève l'immense fortune de la star de télé-réalité ?

A ce jour, Khloé Kardashian est certainement l'une des stars les plus populaires du moment. Propulsée en 2007 grâce à l'émission de télé-réalité L'Incroyable Famille Kardashian, la femme d'affaires est devenue incontournable dans les médias et sur la Toile. En parallèle, la principale intéressée a aussi tourné dans deux spin-offs : Les Sœurs Kardashian à Miami et Khloé & Lamar.

La jolie blonde a également participé à d'autres émissions qui ont rencontré un franc succès en Outre-Atlantique. Au même titre que les autres membres de son illustre famille, la tante de North a su rentabiliser son image avec panache. La jeune femme a créé des collections de vêtements et produits de beauté (Koko Kollection lancée en collaboration avec sa demi-sœur Kylie a fait un véritable carton). Elle a

aussi été à la tête de trois magasins baptisés DASH.

Grâce à sa notoriété, Khloé Kardashian collabore avec de nombreuses marques. Les magazines les plus en vogue dans le monde se l'arrachent pour la mettre en Une ! À en croire Capital XTRA, sa fortune s'élèverait à 40 millions de dollars. Elle serait ainsi la troisième personne la plus riche du clan Kardashian-Jenner.

L'influenceuse se positionne derrière Kylie Jenner et Kim Kardashian. Un pactole colossal qui met sa progéniture à l'abri du besoin ! Pour rappel, Khloé Kardashian a eu deux enfants avec le basketteur Tristan Thompson. Mais les mensonges et infidélités du sportif ont eu raison de leur histoire. Après avoir tenté le tout pour le tout pour sauver leur couple, la fille de Kris

Jenner a préféré rompre pour de bon en 2021.

Toutefois, les ex-tourtereaux déjà parents d'une petite True ont accueilli un garçon cet été via une mère porteuse. Si elle a enchaîné les projets, Khloé Kardashian souhaite - à présent - profiter à fond des siens après avoir eu une grosse frayeur quant à sa santé.

Le 11 octobre dernier, la sœur de Rob Kardashian a pris la parole sur ses réseaux sociaux pour annoncer qu'elle s'était fait retirer une tumeur qui s'était invitée sur son visage. « A 19 ans, j'ai eu un mélanome dans le dos et j'ai subi une opération pour l'enlever également, donc je suis prédisposée aux mélanomes », a-t-elle expliqué à sa communauté. L'occasion pour cette dernière de sensibiliser les internautes à ce sujet. Une prise de parole nécessaire !





## Le plan de Kate Middleton pour améliorer sa relation avec Meghan Markle

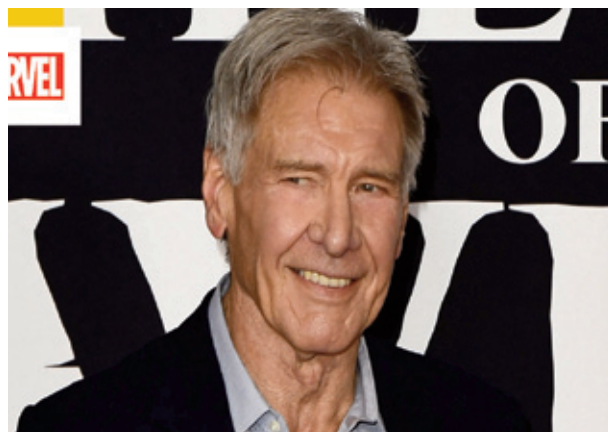
Le prince William et Kate Middleton se rendront aux Etats-Unis dans le courant du mois de décembre et, selon des informations partagées par Us Weekly, la nouvelle princesse de Galles prévoit d'utiliser ce voyage aux Etats-Unis pour se rapprocher de sa belle-sœur Meghan Markle.

Même si le prince William et Kate Middleton ne sont pas attendus près de chez le prince Harry et Meghan Markle, ils envisagent tout de même de trouver un moment afin que tout le monde puisse être réuni et que le dialogue soit ouvert. D'après un témoin anonyme, Meghan Markle serait prête à faire un effort et à arranger son emploi du temps pour trouver du

temps pour sa belle-famille.

Une source a aussi confié à Us Weekly que Kate sentait « qu'il y avait un malentendu » en ce qui concerne sa relation avec Meghan. La princesse de Galles a d'ailleurs fait beaucoup d'efforts depuis la naissance de Lilibet pour tenter de se rapprocher de sa belle-famille. Elle prendrait ainsi régulièrement le temps d'envoyer des petits messages et des petits cadeaux aux Sussex. Espérons que le passage aux Etats-Unis de Kate et William soit l'occasion de retrouvailles et d'apaisement.

William et Kate seront à Boston le 2 décembre prochain. Il s'agit de leur premier voyage aux Etats-Unis depuis 2014.



## Après Indiana Jones 5, Harrison Ford super-méchant chez Marvel ?

*La folle rumeur du moment !*

C'est la grosse rumeur du moment du côté de chez Marvel ! Harrison Ford serait en discussions avec le grand manitou du studio, Kevin Feige, pour rejoindre le MCU.

Après avoir terminé le tournage d'Indiana Jones 5, le comédien de 80 ans devrait remplacer William Hurt, décédé le 13 mars dernier, dans le rôle de Thaddeus Ross.

Cet antagoniste, lieutenant-général de l'US Air Force, est notamment apparu dans L'Incroyable Hulk, Captain America Civil War, Avengers Infinity War, Avengers Endgame et Black Widow.

Marvel souhaiterait le faire revenir dans Captain America New World Order et Thunderbolts, attendus pour le 1er mai et le 24 juillet 2024.

Selon SlashFilm, Harrison Ford va enfiler le costume de Ross et une partie du rôle se ferait en performance capture. En effet, l'idée serait de s'inspirer des comics, dans lesquels cet anti-héros se métamorphose en Hulk rouge. Il pourrait ainsi être le grand méchant de la fin de la phase 5 du MCU, qui se terminera avec Thunderbolts.

Après avoir collaboré dernièrement avec Disney sur Star Wars et Indiana Jones 5 (en salles le 28 juin 2023), Harrison Ford continuerait ainsi sa collaboration avec la firme de Mickey via Marvel Studios. Bonne ou mauvaise idée ? Avant d'en avoir l'éventuelle confirmation, on vous laisse en débattre.

## Tom Cruise devrait être le premier civil à faire un tour dans l'espace en dehors de l'ISS

Tom Cruise est à deux doigts de devenir le premier civil à faire une sortie dans le vide spatial ! Eh oui, Donna Langley, la patronne d'Universal Pictures, vient d'annoncer que les studios étaient prêts à financer le projet fou de l'acteur à hauteur de 200 millions de dollars.

Ce qui veut dire que Tom Cruise devrait bel et bien prendre la direction de l'ISS en compagnie du réalisateur Doug Liman pour tourner des scènes dont on ne doute pas qu'elles seront époustouflantes.

«Tom Cruise nous emmène dans l'espace. Il emmène le monde dans l'espace. Voilà le plan», a déclaré Donna Langley lors d'un entretien accordé à la BBC.

«Nous avons un très bon projet en développement avec Tom qui implique de le contempler en train de faire ça. Prendre une fusée en direction de l'ISS, tourner des scènes

et, on l'espère, être le premier civil à faire une sortie en dehors de la station spatiale.»

Toutefois, qu'on se rassure, le film ne se résumera pas à une simple ballade dans les étoiles.

Cette séquence sera plutôt le climax d'une trame dont l'action se déroulera principalement sur la terre ferme. Et une fois n'est pas coutume, c'est pour empêcher une fin du monde imminente que Tom Cruise prendra sur lui de s'envoler dans l'espace pour sauver l'humanité.

Au risque de jouer les rabat-joie, on voit bien des façons dont 200 millions de dollars pourraient aider à sauver le monde sans impliquer Tom Cruise ni des fusées. Mais bon, il faudra se consoler en se disant que la star ne prendra pas sa retraite sans avoir réalisé son rêve d'enfant...



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
CAIDAT MY BOUAZZA  
COMMUNE HAD BOUHSSOUSSEN  
SERVICE PERSONNEL

AVIS

D'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle

Au profit des fonctionnaires de la commune Had Bouhssousen.

Le président de la commune Had Bouhssousen

Des examens d'aptitudes professionnelles vont être organisés au titre de l'année 2021 pour l'accès aux grades supérieurs ; au profit des fonctionnaires remplissant les conditions et relevant de la commune Had Bouhssousen ; conformément au décret du chef du gouvernement N° 16 du 07 octobre 2020 :

Au titre de l'année	Examen professionnel pour l'accès au grade	Conditions de participation	Date d'examen	Poste ouvert	Dernier délai de dépôt de dossier
2022	Adjoint Technique 2ème grade	Six ans d'ancienneté dans le grade	30/12/2022	13% de la totalité des fonctionnaires ayant les conditions.	15/12/2022

Les demandes de participation doivent être adressées au président de la commune Had Bouhssousen ou bien déposées au service du personnel de la dite commune contre reçu de dépôt. Contenant la demande manuscrite, photocopie de la carte nationale et arrêtée de reclassement au grade.

N°8176/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale,  
du Préfectoral et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Casablanca – Settat  
Direction Provinciale d'El Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »  
N°: 103/INV/2022 -en lot unique-

Le 16/11/2022 à 10 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida M.E.N.P.S relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Tournert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au « rabais ou a majoration » comme suit :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage En Dirhams TTC	Caution provisoire En Dirhams
Travaux de mise à niveau de - 15 Quinze salles de Ressources de Soutien et de qualification des Elèves En Situation de Handicap, au sein des établissements scolaires, relevant de la Province El Jadida,	514 320.00 Cinq Cent Quatorze Mille Trois Cent Vingt Dirhams	8 000.00 Huit mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service des constructions, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Tournert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A 5	5

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8177/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khénifra  
Cercle d'El Khab  
Caïdat des Ait Ishaq  
Commune Ait Ishaq  
\*\*\*\*\*  
Régie de Recettes

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 05/2022.

Le 24 Novembre 2022 à 10 heures du matin, il sera procédé, dans le Bureau du Président du Conseil Communal d'Ait Ishaq, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur Offres des prix pour la location des toilettes suivantes

N	SITUATION	CAUTION PROVISoire	PRIX ESTIMATIF Mensuel
I	Ait ishak centre	1000,00dhs Mille dhs	150,00dhs Cent cinquante dhs

Pour une période de trois ans du 01/01/2023 au 31/12/2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service de la Régie de Recettes

Communal durant les horaires

du travail (Tél : 05.35.39.90.40 / 05.35.39.95.57). Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les Conditions prévues au Décret N° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les Formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'Ordre Communal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer électroniquement dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 7 du règlement de consultation.

N°8179/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale,  
du Préfectoral et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Casablanca – Settat  
Direction provinciale d'El-Jadida

APPEL D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »  
N°: 111./INV/2022 -en lot unique-

Le 16/11/2022 à 11 :00 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El Jadida, Boulevard Ibn Tournert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU « RABAIS OU A MAJORATION, ayant Pour Objet :

Objet	Caution provisoires	Estimation En Dirhams TTC
LES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES MURS DE CLOTURE DE DOUZE (12) UNITES SCOLAIRES RELEVANT DE DIX (10) COMMUNES TERRITORIALES, DE LA PROVINCE D'EL JADIDA : (1) A LA COMMUNE CHTOUKA (2) A LA COMMUNE HAWZIA (1) LA COMMUNE MOGRESS (2) A LA COMMUNE OULAD RAHMOUNE (1) A LA COMMUNE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF (1) A LA COMMUNE OULED FREJ (1) A LA COMMUNE LMBARZA SAHEL (1) A LA COMMUNE OULED HCINE (1) A LA COMMUNE ZAOUAT LAKOUACEM (1) A LA COMMUNE DE AZEMMOUR. PROVINCE D'EL JADIDA (En Lot Unique)	15 000.00 DHS Quinze Mille dirhams	956 400.00 Neuf Cent CINQUANTE SIX Mille Quatre Cent Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service des constructions, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Tournert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A 5	5

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8178/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION GUELIMM-ODJDA-NOUJ  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIVISION DU BUDGET ET MARCHÉS

**Avis d'appel d'offres ouvert  
n° 04/PRDTS/INDH/2022**

Le 16/11/2022 à 11h00 min Il sera procédé, au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les Travaux d'alimentation en eau potable du douar el Ain de la commune territoriale Afreket-province de Guelmim. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante Cinq mille Dirhams (45.000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un million Cinq cent Soixante Treize mille Cinq cent Trente Six Dirhams et Zéro centimes (1.573.536,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
C	5	C.1
A	5	A.6

N°8180/PA



Royaume des Marocs  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

Académie régionale de l'éducation et de la formation  
Région Rabat sale kéntira  
Direction provinciale de Sidi Slimane

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :94/INV/DPSS/2022**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 14/11/2022 à partir de dix heures 20 min du matin (10h20min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix en lot unique concernant : TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AUX COMMUNES BOUMAZ ET OULED BEN HAMMADI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
94/INV/DPSS/2022	TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES AUX COMMUNES BOUMAZ ET OULED BEN HAMMADI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	701 688,00 Dirhams TTC (sept cent un mille six cent quatre-vingt huit dirhams 00 centimes TTC)	10 000,00 dhs (dix mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8183/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT  
PREFECTURE DE CASABLANCA  
COMMUNE DE CASABLANCA  
ARRONDISSEMENT ANFA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHÉS ET DES AFFAIRES FINANCIÈRES  
BUREAU DES MARCHÉS

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N°08/AA/2022  
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 15 NOVEMBRE 2022 à 11 HEURE, il sera procédé au siège de l'arrondissement ANFA, situé à sise angle rue douar denez et rue Skhirate Casa, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres, sur offres de prix pour : REAMENAGEMENT DES MURs DE CLOTURE DE LA CIMETIERE EUROPEENNE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et des affaires financières de l'arrondissement Anfa. Il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnant provisoire est fixé à la somme de : Douze Mille Dirhams (12.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent trente-neuf mille Cent vingt dirhams (939.120,00) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1<sup>er</sup> 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.

Les concurrents peuvent déposer les dossiers des offres de prix dans les conditions mentionnées à l'article 31 du décret précité n°2.12.349.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de l'arrondissement Anfa.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désignée comme suit

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A2	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2.12.349 précité et l'article 06 du règlement de consultation du présent marché.

N°8181/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 93/INV/DPSS/2022**

Le lundi 14 novembre 2022 à partir de 10 heures 00 min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE AL MOATAMID IBN ABBAD A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
93/INV/DPSS/2022	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE AL MOATAMID IBN ABBAD A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	13 798 174,80 Dirhams TTC (treize million sept cent quatre-vingt-dix-huit mille cent soixante-quatorze dirhams, 80 cts)	200 000,00 dhs (deux cents mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Sidi Slimane, service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur. La classe et la qualification exigées sont les suivantes :

Lots	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
93/INV/DPSS/2022	A : Construction	A2	3

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents étrangers sont dispensés de ce certificat. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°8182/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE CASABLANCA-  
SETTAT  
PREFECTURE  
DE CASABLANCA  
COMMUNE  
DE CASABLANCA  
ARRONDISSEMENT  
ANFA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHES  
ET DES AFFAIRES  
FINANCIERES  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N°09/AA/2022  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le 15 NOVEMBRE 2022 à  
11 HEURE, il sera procédé  
au siège de l'arrondissement  
ANFA, situé à sise  
angle rue douar denez et  
rue Skhirate Casa, à l'ou-  
verture des plis relatif à  
l'appel d'offres, sur offres  
de prix pour :  
CONSTRUCTION DE  
MURS DE CLOTURE (Ter-  
rains vagues situés à Hay  
Mkhaznia- Hay Bour-  
gogne et Hay Anfa)  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
service des marchés et des  
affaires financières de l'ar-  
rondissement Anfa. Il peut  
être également téléchargé  
du portail des marchés pu-  
blics de l'Etat www.mar-

chespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
Sept Mille Dirhams  
(7.000,00 dhs).  
L'estimation des coûts des  
prestations, établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Trois Cent  
Soixante Sept mille Cent  
Quarante dirhams  
(367.140,00) TTC.  
Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 27 et 29  
du décret n°2.12.349 du 08  
Joumada Ier 1434 (20 Mars  
2013) relatif aux marchés  
publics, et aux dispo-  
sitions du règlement de  
consultation du présent  
marché.  
Les concurrents peuvent  
déposer les dossiers des  
offres de prix dans les  
conditions mentionnées à  
l'article 31 du décret pré-  
cité n°2.12.349.  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre de l'ar-  
rondissement Anfa.  
- Soit les envoyer par cou-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception à  
Monsieur le président de  
l'arrondissement Anfa.  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électro-  
nique via le portail maro-  
cain des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma selon les prescriptions

de l'arrêté du ministre de  
l'économie et des finances  
n°20-14 du 04 septembre  
2014.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 25 du décret n°  
n°2.12.349 précité et l'ar-  
ticle 06 du règlement de  
consultation du présent  
marché.

N° 8187/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khénifra  
Cercle d'El Khab  
Caidat des Ait Ishaq  
Commune 'Ait Ishaq  
Régie de Recettes  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
04/2022

Le 17 Novembre 2022 à 10  
heures du matin, il sera  
procédé, dans le Bureau  
du Président du Conseil  
Communal d'Ait Ishaq, à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offre sur offres  
de prix pour La location  
des biens Communaux  
suivants  
LOT N° 1 : Souk hebdo-  
maire et ses annexes  
pour l'année 2023, du  
1/1/2023 au 31/12/2023  
LOT N° 2 : Parking pour  
l'année 2023, du  
1/1/2023 au 31/12/2023.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
de la Régie de Recettes  
Communal durant les ho-  
raires du travail (Tél. :  
0535.39.90.40 /  
0535.39.95.57). Il peut être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics à  
l'adresse suivante :  
www.marchespublic.gov.  
ma  
Le dossier d'appel d'offre  
peut être envoyé par voie  
postale aux concurrents  
qui le demandent dans les  
Conditions prévues au Dé-  
cret N° 2.12.349 du 8 ju-  
mada I 1434 (20 MARS  
2013) fixant les conditions  
et les Formes de passa-  
tion des marchés publics

ainsi que certaines règles  
relatives à leur gestion et à  
leur contrôle.  
Les prix estimatifs sont :  
240.000,00 dhs (deux cent  
quarante mille dhs) pour  
le 1er lot et 20.000,00dhs  
(vingt mille dhs) pour le  
2eme lot.  
Le Cautionnement provi-  
soire est fixe comme suit :  
\* 9.000,00 Dirhams (neuf  
mille dhs) pour le 1er lot  
\* 6.000,00dirhams(six mille  
dhs) pour le 2eme lot  
Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dispo-  
sitions du décret N° 2-12-  
349 du 8 Joumada I 1434  
(20 MARS 2013).

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au Bureau  
d'Ordre Communal.  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au Ser-  
vice précité.  
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- soit les envoyer électro-  
niquement au portail des  
marchés publics  
Les pièces nécessaires à  
fournir sont celles prévues  
à l'article 5 du règlement de  
consultation.

N° 8188/PA

الجمهورية المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي و الثانوي  
المديرية الجهوية لدراسات  
التربية و التعليم  
محافظة تازة  
Avis modificatif

Le Directeur du Centre Régionale de l'Éducation et de Formation Guelmim Oued Noun, porte la connaissance du public, que l'appel d'offre publié dans le journal «LIBÉRATION» N° 9747 et « Rissalil Al Oumma » N° : 12260 du 18 octobre 2022 sera modifié comme suit, le reste de l'avis reste le même.

N° AD	OBJETS	CAUTION PROVISOIRE	AGREMENT/QUALIFICATION	BUDGET PREVISIONNEL POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
AD 06/2022/CRNEF/SON	Travaux de construction d'un amphithéâtre 250 places au siège principal du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Guelmim	120 000,00 dhs Cent vingt mille dirhams	Secteur A ; Qualification A2 ; Classe 3	6 099 490,20 (Six millions quatre-vingt-neuf mille quatre cent trois Dirhams 20 Cts TTC	17/11/2022 à 10H00

N°8186/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Mara Draa  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
N° 22/2022/DPA/TZ/SMOP  
(SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Jeudi 17 Novembre 2022 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tizit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'Aménagement Hydro-agricole relatif à l'aménagement et à la création des points d'eau, dans le cadre de la mobilisation des eaux d'irrigation, à travers les vallées d'afella Ighir, C.T d'Alfella Ighir, Cercle de Tafraout, Province de Tiznit. Répartis en 2 lots séparés comme suit :

Lot 1 : Travaux de Creusement des Sondages de Reconnaissance, et Transformation des Sondages Positifs en Forages d'Exploitation.  
Lot 2 : Travaux d'aménagement et de création des points d'eau relatif aux creusements et approfondissements des puits.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tizit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
Lot 1 : 45.000,00 (Quarante cinq mille dirhams)  
Lot 2 : 100.000,00 (Cent mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Lot 1 : 2.124.600,00 (Deux millions cent vingt quatre mille six cent dirhams)  
Lot 2 : 5.160.000,00 (Cinq millions cent soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :  
⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tizit ;  
⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis  
⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.  
Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :  
\* Pour les concurrents installés au Maroc  
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Type	Secteur	Qualification exigées	Classe	
Lot 1	Agriculture	2 - Puits et Forages	2.2 - Travaux de forages	2
Lot 2	Agriculture	2 - Puits et Forages	2.1 - Travaux de creusement de puits	1

N°8184/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT « Au rabais ou à majoration »  
N°: 44/INV/2022(Séance publique)

Le 14/11/2022 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guélliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert « Au rabais ou à majoration » ayant pour objet: Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement primaires à la commune territoriale SIDI YOUSSEF BEN ALI relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés:

- Lot N°01: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire IMAM SOUHALI à la commune territoriale SIDI YOUSSEF BEN ALI à MARRAKECH.
- Lot N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ACHOUHADA à la commune territoriale SIDI YOUSSEF BEN ALI à MARRAKECH.
- Lot N°03: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire INBIAAT à la commune territoriale SIDI YOUSSEF BEN ALI à MARRAKECH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	16 000.00	Seize mille dirhams	1 016 496.00	un million seize mille quatre cent quatre vingt seize dirhams
02	10 000.00	dix mille dirhams	649 380.00	Six cent quarante neuf mille trois cent quatre vingt dirhams
03	8 000.00	Huit mille dirhams	535 872.00	Cinq cent trente cinq mille huit cent soixante douze dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au servi des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021)relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8185/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de la santé et de la protection sociale  
Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 042/2022/CHUIRC  
Le 15/11/2022 à 11 heures 00 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : ACHAT DE PRODUITS ET CONSOMMABLES DENTAIRE (405 lots séparés).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des équipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespubliques.gov.ma».

blics.gov.ma».  
- Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.  
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 462 548,92 DHS/TTC (CINQ MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DEUX MILLE CINQ CENT QUARANTE-HUIT DIRHAMS QUATRE VINGT-DOUZE-CENTIMES TTC).  
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd, sis à

8, Rue Lahcen El Arjoun - Casablanca ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les échantillons accompagnés des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux (voir article 5 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au service des Equipements et fournitures de la Direction Générale, sis à 8, Rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, au plus tard le 14/11/2022 avant 14 heures (date et heure limite pour le dépôt).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 8189/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
et de la Protection sociale



المملكة المغربية  
+XRAE+ I MEVOEK  
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية  
+C.03.0+ I +ASTQX A SXO.X A.EH

الندوبية الإقليمية للصحة والحماية الاجتماعية بالقطيع ميدلت  
DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE DE MIDELT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 11/2022  
(Séance Publique)

Le 16/11/2022 à 12h00min ; il sera procédé, à la salle des réunions de la délégation de la santé et de la protection à la province de Midelet Av riyaqa quartier administrative, à l'ouverture des plis relatif à l'appel/offres ouvert sur offre de prix relatif aux :

Travaux D'AMENAGEMENT de LA MAISON D'ACCOUCHEMENT AU CSR2 ZAIDA: FLUIDES MEDICAUX (for anique)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du service administratif et économique de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale de Midelet.

Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est DIX MILLE DIRHAMS (10000.00).

L'estimation de coût de ce marché est de : Cents quatre-vingt-dix-neuf mille et neuf cents quatre-vingt dirhams (199 980.00 DHS) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret des marchés publics n° 2.12.349 du 23 Jourada 1ere 1434 (20 mars 2013).

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau ci-dessus.
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit soumissionner électroniquement au portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification des entreprises BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, et de l'eau suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
W Réseaux Des Fluides Industriels Et Médicaux, De Gaz Et D'air Comprimé	W.2 Travaux et installation de Réseaux de Fluides Médicaux et d'air comprimé des moyennes petits établissements hospitaliers	3

Il est prévu une visite des lieux le 08/11/2022 à 12 h00min, AU CSR2 ZAIDA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N°8191/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°100/2022/CHUIRC  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier de l'Appel d'offres N° 100/2022/CHUIRC : ACHAT DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE « CHIRURGIE »

DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Le Descriptif technique du Lot n°19 : « TABLE D'OPERATION POUR NEUROCHIRURGIE » sera modifié.

Ainsi, la date d'ouverture des plis prévue le 25/10/2022 à 10 h 00 min sera reportée au 08/11/2022 à 11 h 30 min et la date de dépôt de la documentation prévue le 24/10/2022 avant 14 h sera reportée au plus tard le 07/11/2022 avant 14 h

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°8190/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 32/2022/BP/PAZ

Le 15 Novembre 2022 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Aménagement des entrées, boulevards et construction des voies aux quartiers sous-équipés à la ville de Demnate : Aménagement quartier Waritdzigue.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente six mille dirhams, 00 Cts (36.000.00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million quatre cent vingt et un mille deux cent quatre-vingt dirhams, 00 Cts (1.421.280,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	B1	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°8193/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°19/2022

Le 28 Novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouverts sur offres de prix, pour les Travaux de Construction d'un Dispensaire à la CT de Sbiaat / Province de Youssoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à Soixante Mille Dirhams (60000,00Dhs).

\* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'ouvrage est fixée à Deux Millions Quatre Cent Mille Dirhams TTC. (2 400 000.00Dhs -TTC )

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant ( Secteur/Qualification /Classe ).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial ( Bureau du Service MG - DRHMG/SG ) contre décharge au plus tard Le 25 Novembre 2022 à 10 Heures (Date limite).

N°8192/PA

**FABRICATION MECANIQUE NORT SUD**  
Société à responsabilité limitée  
au Capital de 100.000,00 dirhams  
Siège social :  
LOTISSEMENT NASROLLAH, LOT 139, BERRECHID  
RC N° : 14847 / BERRECHID

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/10/2022, les associés de la Société dite FABRICATION MECANIQUE NORT SUD - SARL, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à LOTISSEMENT NASROLLAH, LOT 139, BERRECHID ont décidé ce qui suit:

- Cession des parts sociales : 501 (CINQ CENT UN) parts sociales appartenant à Mr. ZBIRI EL MAHJOUB, Au profit de Mr. EL CAIDI LAHCEN, 99 (QUATRE VINGT DIX NEUF) parts sociales appartenant à Mr. BOUCHRIT SAMIR, Au profit de Mr. EL CAIDI LAHCEN, 200 (DEUX CENT) parts sociales appartenant à Mr. BOUCHRIT SAMIR, Au profit de Mr. SADKI YOUNES, 200 (DEUX CENT) parts sociales appartenant à Mr. BOUCHRIT SAMIR, Au profit de Mr. LAADILI TARIK ;
  - Démission de Mr. ZBIRI EL MAHJOUB de la gérance ;
  - Nomination de Mr. EL CAIDI LAHCEN, nouveau gérant unique ;
  - Mise à jour des statuts ;
  - Pouvoirs à donner.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de Berrechid le 20.10.2022 sous le N° 1064.

N° 8194/PA

**MENTAL COMBAT - SARL CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 30.09.2022, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : MENTAL COMBAT  
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.  
Objet :

- EXPLOITANT UNE SALLE DE SPORT.
  - VENTE DE VETEMENTS SPORTIFS ET DE COMPLEMENTAires ALIMENTAIRES.
  - IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT).
- Siège Social : BOULEVARD MOULAY ISMAIL, IM-MEUBLE GH1, MAGASIN N° 4, CASABLANCA.

DURÉE : 99 ans.  
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :  
• Mr. NAJEM JAOUAD....  
... 500 parts sociales.  
• Mr. AZZAOUI JAMEL....  
500 parts sociales.

GERANCE :  
- Monsieur NAJEM JAOUAD, cogérant.  
- Monsieur AZZAOUI JAMEL, cogérant.  
La société est engagée par la

signature séparée des cogé-rants susnommés.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 20.10.2022 sous le N° 842298. RC N° 559193.

N° 8195/PA

**Cabinet Comptable MOUNSEF AZMANI**  
46, Rue Anoual Al-Hoceima  
SteFRERES EL BADRY SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
LIQUIDATION DEFINITIVE DE LA SOCIETE

L'assemblée générale extra-ordinaire du 30/09/2022 de la société « FRERES EL BARDRY SARL » au capital de 500.000,00 dh dont le siège social est 1er étage hay ait moussa ou amarimzouren Al-Hoceima a approuvé :  
• L'approbation du rapport du liquidateur.  
• L'approbation du compte définitif de la société.  
• La clôture définitive de la liquidation, donne quitus au liquidateur et le libère de son mandat.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première instance D'Al Hoceima, le 17/10/2022 sous le numéro 264.

N° 8196/PA

**\*\*SBD HORIZON PLUS\*\* CONSTITUTION**  
RC: 1591

Aux termes d'un acte sous seing privé du 06/10/2022 il a été établi les statuts d'une société SARL, au capital social de 100 000.00 DHS comme suit:

Dénomination : \*SBD HORIZON PLUS\*  
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique ; SARL AU SIEGE SOCIAL : N°126 RUE ADCHIRA HAY EL MASSIRA TAOURIRT.

Objet social :  
- SONDEUR OU FOREUR DE PUIITS AVEC MOTEUR MECANIQUE.  
- EXPLOITATION DES TERRAINS AGRICOLES.  
- IMPORT-EXPORT.  
Capital Social : 100 000.00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Dix Mille) parts sociales de cent dirhams (de 100.00 DHS à chacune).

• Mr SEDDIK MOHAMMED, 1000 Parts.  
DURÉE : 99ans  
GERANCE: Mr ABIDI N O U R E D D I N E , gérant/non associé pour une durée illimitée.  
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Taourirt en date du 19/10/2022 sous N° : 444/2022

N° 8197/PA

Royaume du Maroc  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
REGION MARRAKECH-SAFI  
Direction Provinciale de Safi  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 12/SE/2022  
Le 15/11/2022 à 10 :00 heures ; il sera procédé, au sein de la direction provin-

ciale du ministère de l'édu-cation nationale du présco-laire et des sports a SAFI, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achat de ma-tières et de fournitures d'alimentation pour les can-tines scolaires des écoles primaires relevant de la di-rection provinciale de SAFI, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des marchés et des achats, service des affaires admi-nistratives et financières de la direction provinciale de SAFI, Il peut également être téléchargé à partir du por-tail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

-Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de : 50 000.00DH (CINQUANTE MILLE DIRHAMS.).  
-L'estimation des presta-tions établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :4 761 749,75 DH TTC(Quatre millions sept cent soixante et un mille sept cent quarante-neuf Dirhams soixante-quinze Centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-siers des concurrents doi-vent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :  
- déposer contre récépissé leurs plis à l'unité des Achats, service des affaires administratives et finan-cières, au sein de la direction provinciale de Safi.  
- soit les envoyer par cour-rier recommandé avec ac-cusé de réception au service précité.

- soit les remettre au prési-dent de la commission d'ap-pel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispo-sitions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des pro-cédures des marchés pu-blics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespu-blics.gov.ma ».

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres (Article 15 du RC) doivent être déposés au service des affaires administratives et financières le 14/11/2022 avant 15h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.

N° 8198/PA

Royaume du Maroc  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS  
AREF de Casablanca - Settat  
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERTS SUR OFFRES DES PRIX

N° 11/E/22  
Le 14 Novembre 2022 à 10 Heures, il sera procédé, dans les locaux dans les Lo-caux de la Direction Provin-ciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Ca-sablanca), à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix pour l'Externalisation de la Gestion du service de res-tauration au profit des in-ternats du Lycée qualifiant El Khouarizmy et du Lycée Collégial Al Andalouš dé-pendant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan en lot unique.

L'estimation du Maître d'ouvrage en Dirhams Toutes Taxes Comprises - L'Estimation minimale : 1 564 678,50 Dirhams TTC (un million cinq cent soixante quatre mille six cent soixante dix huit Dirhams cinquante Centimes) - Estimation maximale 3 114 936,00 Dirhams TTC (trois millions cent quatorze mille neuf cent trente six Di-rhams).

Le montant de la caution provisoire est de : 90 000,00 Dirhams (quatre-vingt-dix mille Dirhams)  
Le dossier d'appel d'offre ouvert peut être retiré au Service des Affaires Admi-nistratives et Financières de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à l'adresse précitée) ou télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Il peut également être en-vo-yé par voie postale aux concurrents qui le deman-dent dans les conditions prévues à l'article 19 du dé-cret N° 2-12-349 du 8 Jour-mada I (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certaines règles relatives à leur ges-tion et à leur contrôle.

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret précité, Les concurrents peuvent soit déposer contre récé-pissé leurs plis au Service des Affaires Administra-tives, Financières de la di-rection provinciale ELFIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée ; soit les envoyer par courrier re-commandé avec accusé de réception au Service précité ; soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics con-formément à l'arrêté du mi-nistre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématé-rialisation des procédures de passation des marchés pu-blics ; soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-verture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

N° 8199/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Education Nationale du Prescolaire et des Sports  
Academie Regionale d'Education et de Forma-

tion de la Region de Casablanca-Settat  
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 02/E/2022

Le Mercredi 16 Novembre 2022 à 10.00h il sera pro-cédé au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale du Préscolaire et des Sports de MOHAMMEDIA relevant de l'Académie Régionale d'éducation et de Forma-tion de Casablanca -Settat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 02/E/2022 relatif à l'ex-ternalisation de la Gestion du service de restauration au profit des internats et can-tines scolaires des établis-sements scolaires dépendant de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'AREF de la région de Casablanca-Settat (en deux lots séparés)

• Lot N° 1: Internat des classes préparatoires aux grandes écoles du lycée qualifiant technique ;  
• Lot N° 2 : Cantines scolaires des lycées collégiaux Sidi Moussa Ben Ali et Al Massira Al khadra ;  
Le cautionnement provi-soire est fixé comme suit :

- Lot n°1 : Cinquante Neuf Mille Six Cent Dirhams (59 600,00 DHS).
- Lot n°2 : Douze Mille Cent Vingt Dirhams (12 120,00 DHS).

Le dossier d'Appel d'Of-fres peut être retiré au Bu-reau des Achats et Marchés à la direction provinciale de Mohammedia sise rue Bra-him ERROUDANI- Mo-hammedia.

Il peut être également télé-chargé sur le site des mar-chés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations en Dirhams TTC est fixée comme suit :  
• Lot 1: Min : Deux Million Sept Cent Trente Sept Mille Deux Cent Quatre Vingt Huit Dirhams, Quarante Centimes (2 737 288,40 DHS).

Max : Quatre Million Neuf Cent Soixante Sept Mille Neuf Cent Cinquante Deux Dirhams (4 967 952,00 DHS);  
• Lot 2 : Min : Six Cent Soixante Treize Mille Deux Cent Dirhams (673 200,00 DHS);

Max : Un Million Neuf Mille Huit Cent Dirhams, (1 009 800,00 DHS);

Le contenu ainsi que la pré-sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1428 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récé-pissé leurs plis à la direction provinciale de Moham-média sise à l'adresse indiquée ci-dessus ;  
- soit les envoyer par cour-rier recommandé avec ac-cusé de réception à l'adresse précitée ;  
- soit les remettre au prési-dent de la commission d'ap-

pel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règle-ment de Consultation.

N° 8200/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA SANTE  
DELAGATION PREFECTORALE AIN CHOCK  
CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/2022 (Séance publique)

Le 15/11/2022 à 10 heures, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre hospita-lier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MO-HAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY AB-DELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, à l'ou-verture des plus relatifs à l'ap-pel d'offres sur offre de prix pour :

ACHAT DE FONGIBLES DE RADIOLOGIE DES-TINES AU CHP AIN CHOCK EN LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des mar-chés de l'Etat www.mar-chespublics.gov.ma, Le cautionnement provi-soire est fixé à la somme de : 10 000.00 (dix mille di-rhams)

L'estimation du Maître d'ouvrage en TTC est fixée à : 196 800.00 DHS TTC ( CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE HUIT CENT DIRHAMS)

Le contenu ainsi que la pré-sentation ainsi que le dépôt des dossiers des concu-rents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit les envoyer par cour-rier recommandé avec ac-cusé de réception au bureau précité ;

-Soit déposé contre récé-pissé leurs plis dans le bu-reau des marchés publics du Centre hospitalier pré-fectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASA-BLANCA  
-Soit les remettre au prési-dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-verture des plis.

-soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés d'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 8201/PA



**PRONIX TECHNOLOGY SARL AU**  
- APPROBATION DE FUSION PAR ABSORPTION  
- DISSOLUTION SANS LIQUIDATION  
- ET RADIATION DE LA SOCIÉTÉ

I.- Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 3 octobre 2022 de la société « PRONIX TECHNOLOGY », l'associé unique a :

- approuvé la fusion par absorption de la société « PRONIX TECHNOLOGY » par la société « NETOPIA SOLUTIONS » et des apports en nature effectués par la société « PRONIX TECHNOLOGY » au profit de la société « NETOPIA SOLUTIONS » ;
- décidé la dissolution sans liquidation, et radiation de la société.

II.- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 18 octobre 2022 sous le numéro 841954.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 8202/PA

**NETOPIA SOLUTIONS SARL AU**  
- APPROBATION DE FUSION PAR ABSORPTION  
- AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL  
- DEMISSION DE LA GERANTE UNIQUE  
- NOMINATION DU GERANT UNIQUE  
- MISE A JOUR DES STATUTS

I.- Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 3 octobre 2022 de la société « NETOPIA SOLUTIONS », l'associé unique a :

- approuvé la fusion par absorption de la société « PRONIX TECHNOLOGY » par la société « NETOPIA SOLUTIONS » et des apports en nature effectués par la société absorbée susvisée au profit de la société « NETOPIA SOLUTIONS » ;
- décidé l'augmentation du capital social d'un montant de 183.000,00 dirhams par émission de 1.830 parts nouvelles au prix de 100 dirhams la part à libérer intégralement par apports en nature au titre de la fusion par absorption de la société « PRONIX TECHNOLOGY » par la société « NETOPIA SOLUTIONS » ;
- confirmé la Démission de la gérante unique Madame LAMAANI Soumya et la nomination du gérant unique Monsieur Mohamed Zaki NARJISSE pour une durée illimitée ;
- décidé la mise à jour des statuts.

II.- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 18 octobre 2022 sous le numéro 841958.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 8203/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'Azilal  
CAJADAT DE ZAOUIAT-AHANSAL  
CT DE ZAOUIAT-AHANSAL

Avis d'Appel d'Offre n° 01/2022  
SEANCE PUBLIQUE  
LE : 22NOVEMBRE 2022A  
10 heures ,il sera procédé dans le bureau de monsieur le président de la commune de Zaouiat-Ahansal une séance publique pour l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour l'affermage des souks et les abattoirs communaux (Souk du Centre et Souk Asm Souk) à la CT de Zaouiat-Ahansal allant du : 01/01/2023 au 31/12/2023

Dossier d'Appel d'Offre peut être retiré au service des finances à la commune de Z-Ahansal ,il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état WWW.marchespublics.gov.ma

Et dont le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 4.000,00 DH . le montant offre par les concurrents ne doit pas être inférieur à 100.000 ,00 dhs . Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° : 349-12-2 du 08 Joumada I 143(20/03/2013) relatif aux marchés publics/

Les concurrents peuvent : \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

\*Soit déposer cotre récépissé leurs plis dans le même service.

\*Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

\*Soit les remettre au Présent de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les Pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8204/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra  
Province de Beni- Mellal  
Secrétariat Général  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 11/B.G/2022  
MARCHE RESERVE AUX P.M.E, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS.

Le 16/11/2022 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux du Secrétariat Général de la province de Beni-Mellal (DBM), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AUX : LOCAUX DU SIEGE DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL, PACHALIK EL KSIBA, CALDATS AIT OUM EL BAKHT ET TIZI N'ISLY, PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail

des marchés publics : www.Marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000.00 Dh « Cinq Mille Dirhams »

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 238.728,00 dhs (Deux Cent Trente Huit Mille Sept Cent Vingt Huit Dirhams)

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il à été complété et modifié.

• Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit transmis par la voie électronique;
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Beni- Mellal (D.B.M/SM).

• Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 8205/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG  
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 26/2022/BP

Le 15/11/2022 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Objet: Acquisition d'équipements d'un salon marocain, cuisine, bureau et 03 chambres pour le centre d'accueil Labourat

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dhs 00 Cts (10 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre vingt deux mille deux cent soixante seize Dhs 00 Cts TTC (282 276,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché

du Conseil Provincial d'Assa Zag.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 8506/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°105/2022/CHUIRC  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier de l'Appel d'offres N° 105/2022/CHUIRC :

ACHAT DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE « ANESTHESIE, REANIMATION ET CARDIOLOGIE »

DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Le Descriptif technique du Lot n°32 : « STATION D'ACCUEIL POUR 3 POUSES SERINGUES » sera modifié.

Ainsi, la date d'ouverture des plis prévue le 25/10/2022 à 9 h 30 min sera reportée au 03/11/2022 à 09 h 30 min et la date de dépôt de la documentation prévue le 24/10/2022 avant 14 h sera reportée au plus tard le 02/11/2022 avant 14 h

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°8207/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

## Avis de report

Appel d'offres ouvert  
n° 09/INDH/2022

ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU POUR LES CENTRES DE SANTE  
RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE DE GUELMIM

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- 1- La date d'ouverture des plis est reportée au 03/11/2022 à 11H00.
- 2- La date de dépôt des catalogues et caractéristiques techniques au 02/11/2022 à 11h00 min
- 3- Le reste de l'avis de l'appel d'offres est sans changement.

N°8208/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة الصويرة تمارا  
مجلس جهة  
مكتب الميزانية العامة

## إعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022، لفائدة الموظفين المنتسبين إلى ميزانية عمالة الصويرة تمارا.

تعلن السيدة رئيسة مجلس عمالة الصويرة تمارا بأنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 يوم الأحد 20 نونبر 2022 لفائدة الموظفين المنتسبين إلى ميزانية عمالة الصويرة تمارا والمتوقفين على أقدمية ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي إلى غاية 20 نونبر 2022، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط الترشيح للإمتحان	المناصب المتبقية بشأنها	ملف الترشيح
محرر من الدرجة الثانية	محرر من الدرجة الأولى	ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 20 نونبر 2022	13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	توضع ملفات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية، والشؤون القانونية، بمجلس عمالة الصويرة تمارا داخل أجل أقصاه 11 نونبر 2022
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية			
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية			
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى			

N°8209/PA



Unilever Maghreb  
Projet de résolutions à proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Unilever Maghreb S.A. en date du 07 novembre 2022.  
**PREMIERE DECISION**  
L'Assemblée ratifie les modalités de convocation des Administrateurs et la considère valable dans tous ses effets.  
**DEUXIEME DECISION**  
L'Assemblée constate la nomination de Monsieur Sidi Mohamed DINIA en tant que nouveau Président Directeur Général de la Société, lors du Conseil d'administration tenu le 20 octobre 2022.  
**TROISIEME DECISION**  
L'Assemblée décide la révocation de Monsieur Baligh GHEDIRA de son mandat d'administrateur de la Société.  
**QUATRIEME DECISION**  
L'Assemblée décide la nomination de Monsieur Abdellatif SOUHAIL en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans.  
**CINQUIEME DECISION**  
L'Assemblée prend acte qu'aucune autre question n'est abordée.  
**SIXIEME DECISION**  
L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition,

d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités prévues par la Loi.

N° 8210/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
DIRECTION REGIONALE DE SANTE DRAA-TAFILALET DELEGATION PROVINCIALE MIDELT  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° : 10 /2022/DPS-PS

Le 16/11/2022 à 10h30 min il sera procédé, dans la salle de réunion de la DPS Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour la Construction de la pharmacie provinciale à la DPS Midelt province de Midelt  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPS Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour

l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 706 250.00dhsHT (un million sept cent six mille deux cent cinquantedirhams 00 cts hors taxe)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décretdu N° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés DPS Midelt ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Il est prévu une visite des lieux le 08/11/2022 A 10h00 du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6du règlement de consultation architecturale.

N° 8215/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION

REGION BENI MELLAL KHENIFRA

DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

**AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES OUVERT DE PRIX N° : 10EXP/2022/KHOURIBGA**

La direction provinciale de Khouribga, relevant de l'académie d'éducation et de formation, région beni Mellal-Khenifra, informe l'ensemble des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert susmentionnés concernant : « Prestations de gardiennage, de sécurité et de la surveillance au profit des annexes relevant de la direction provinciale de Khouribga, en lot unique. » à reconnue les modifications suivantes :

- ✓ L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **459 900 .00 (Quatre cent cinquante neuf mille neuf cent dhs).**
- ✓ L'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert s'effectuera le Mardi 08 Novembre 2022 à 13h au lieu le mardi 25 octobre 2022 à 12h.
- ✓ Le reste sans modification.

N°8211/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION

REGION BENI MELLAL KHENIFRA

DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

**AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES OUVERT DE PRIX N° : 11EXP/2022/KHOURIBGA**

La direction provinciale de Khouribga, relevant de l'académie d'éducation et de formation, région beni Mellal-Khenifra, informe l'ensemble des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert susmentionnés ; à reconnue les modifications suivants:

- ✓ **Objet :** « Achat de fournitures d'entretien au profit le siège de la DP de Khouribga et ces annexe et les établissements scolaires y relevant. ».
- ✓ L'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert s'effectuera le **Mardi 08 Novembre 2022 à 14h** au lieu le **mardi 25 octobre 2022 à 13h.**
- ✓ Le reste sans modification.

N°8212/PA

Royaume du Maroc  
Université Mohammed Premier  
Faculté de Médecine et de Pharmacie- Oujda



المملكة المغربية  
جامعة محمد الأول  
كلية الطب والصيدلة  
وجدة

CELLULE DE L'INTERNAT ET DE RESIDANAT

**ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER  
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'OUIDJA**

**AVIS DE CONCOURS D'INTERNAT**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de 55internes en médecine, session **13 Décembre 2022**, réservé aux candidats civils.

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : <http://fmpp.ump.ma/internat> et déposer leurs demandes de candidature en personne à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Cellule Internat- Résidanat), avant le **13/11/2022**.

Le dossier de candidature comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, le prénom, l'adresse, date et le lieu de naissance et le numéro de téléphone du candidat.
- Reçu de préinscription électronique.
  - Les relevés des notes des années d'études de la 1<sup>ère</sup>année à la 5<sup>ème</sup>année de médecine.
- Les validations des stages.
- Une attestation de scolarité précisant la situation universitaire du candidat.
  - Un (01) extrait d'acte de naissance moins de 3 mois.
  - Photocopie de la C.L.N.

**N.B :** Le calendrier relatif au déroulement du concours sera affiché à la Faculté ultérieurement.

N°8214/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CERCLE D'AZEMMOUR  
CAIDAT DE CHTOUKA  
C.T CHTOUKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT N° 01/2022**

Le **15/11/2022** à 11h, il sera procédé au siège de la commune Chtouka sise au centre Tnine Chtouka cercle Azemmour province d'el Jadida, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour location des services du souk hebdomadaire Tnine Chtouka pour l'année budgétaire 2023(du 1 janvier 2023)jusqu'à 31 décembre 2023).

Le dossier d'appel d'offre, peut être retiré du service des marchés de la commune et le portail marocain des marchés publics.

Les services du souk hebdomadaire Tnine Chtouka objet de la location sont comme suit :

- 1- déferents emplacements
- 2- marche de légume
- 3- marché de bestiaux
- 4- parkings et fondouk
- 5- les étals des bouchers
- 6- l'abattoir

Le montant de cautionnement provision sera fixé à la somme total de six mois d'exploitation du souk de l'année précédente est comme suit :

- 1- déferent emplacements : 45000 .00 x 6= 270000.00 dhs (deux cent soixante dix mille dhs) .
- 2- marche de légume : 26500.00 x 6 = 159000.00 dhs( cent cinquante neuf mille dhs).
- 3- marché de bestiaux : 15400.00 x 6 = 92400.00dhs (quatre-vingt-douze mille quatre cent dhs)
- 4- parkings et fondouk : 14500.00 x 6 = 87000.00dhs (quatre-vingt-sept mille dhs)
- 5- les étals des bouchers : 1000.00 x 6 = 6000.00dhs ( six mille dhs).
- 6- l'abattoir: 11100.00 x 6 = 66600.00dhs ( soixante-six mille six cent dhs).

le contenu ainsi que le présentation des dossiers des concurrents sera conformément aux articles 27-29 et 31 du décret N°2.12.349 du 08 JOURMADA I 1434( 20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés communal.
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune Chtouka
  - Soit les déposer électroniquement au portail marocain de marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus au article 6 du règlement de consultation.

N°8213/PA



STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99  
LM FACILITE MANAGEMENT  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/10/2022 enregistré le 05/10/2022 il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont:

- Dénomination : Société «LM FACILITE MANAGEMENT » S.A.R.L

- Objet :  
- Entrepreneur de Travaux Divers ou Constructions  
- Marchand Effectuant Importation Et Exportation  
- Prestation de tous services.

- Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE, RUE 2, N° 65, MOULAY RACHID, CASABLANCA

- Durée : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr TOURABI LARBI 500 Parts  
- Mr DARAOUI MOHAMMED 500 Parts  
- La Gérance : La société administrée et gérée par le gérant unique.

Mr TOURABI LARBI, Marocain, C.I.N N° IA109179 et demeurant à : Residence Al Andalou, Gh 6, Imm 8, Etage 2, Apt 15, Beni Yakhlef, Mohammedia.  
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 18/10/2022 Sous N° 841874 RC N° 558.871/ Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
N° 8218/PA

« NOURELEC ENERGY »  
12, RUE SABRI  
BOUJEMAA 1ER ETAGE  
APT N° 6  
CASABLANCA

Cession de parts, Démission, Nomination et Mise à Jour des Statuts

- Au terme des Procès-verbaux de L'AGE de la société \* NOURELEC ENERGY \* S.A.R.L du 13/09/2022 enregistré Le 04/10/2022, les associés ont décidé ce qui suit :

\* La Cession de ( 300 Parts ) dans la société par :  
\* La Cédante : Mme SELLAM FATIMA ( 300 Parts Sociales)

\* La Cessionnaire : Mme ER-ROUINI KENZA ( 150 Parts Sociales)  
\* La Cessionnaire : Mr KADI MOURAD ( 150 Parts Sociales)

\* La démission de Mme SELLAM FATIMA de ses fonctions du Gérante Unique dans la société «

NOURELEC ENERGY \* S.A.R.L  
\* La Nomination de Mme ER-ROUINI KENZA en tant que Gérante Unique de la société

\* NOURELEC ENERGY \* S.A.R.L  
\* La Modification des articles 6, 7 et 17 des statuts

\* La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes modifications)

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 20/10/2022 Sous N° 842258 dont R.C N° 527.063 /Casablanca.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
N° 8219/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

TANFALI TRAVAUX  
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/10/2022 enregistré le 05/10/2022 il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont:

- Dénomination : «TANFALI TRAVAUX » S.A.R.L

- Objet : Entrepreneur de Travaux Divers ou Constructions  
- Agent d'affaires

- Marchand Effectuant Import-Export  
- Prestation de tous services.

- Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETAGE 2, APPARTEMENT N° 4, CASABLANCA

- Durée : 99 ans.  
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mlle TANFALI LAMIAA 500 Parts  
- Mr CHEHBOUNI IBRAHIM 500 Parts

- La Gérance : La société est administrée et gérée par les Co-Gérants (une Co-Gérance liée et parallèle)

Mlle TANFALI LAMIAA, Marocaine, CIN N° BA6923 et demeurant à : Res El Houda, Imm 20, N° 23, Bd Mohamed Bouziane, Casablanca.

Mr CHEHBOUNI IBRAHIM, Marocain, CIN N° BK357450 et demeurant à : 08, Rue El Koronfel, Etage 3, Apt 3, Hay Erraha, Casablanca.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 18/10/2022 Sous N° 841869. RC N° 558.867. / Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
N° 8220/PA

« STUDASSIST » S.A.S.U  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS  
SIMPLIFIÉE A ASSOCIÉ  
UNIQUE AU CAPITAL  
DE 300 000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL :  
QUARTIER PATEAU  
EXTENSION 13 RUE  
DES RAMIERS,  
CASABLANCA  
CESSIONS DE PARTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 05/10/2022 :

- Monsieur Omar BENNIS déclare avoir cédé Mille Cinq Cent (1.500) parts sociales lui appartenant dans la société «STUDASSIST» S.A.R.L., au profit de la société «YBZ HOLDING».

- Madame Yasmine BELKHAYAT ZOUGARI déclare avoir cédé Mille Cinq Cent (1.500) parts sociales lui appartenant dans la société « STUDASSIST » S.A.R.L., au profit de la société «YBZ HOLDING» ;  
- L'assemblée générale décide de transformer la Société à Responsabilité Limitée «STUDASSIST» en Société par Actions Simplifiée à Associé Unique (SASU) ;

- Les associés décident d'adopter, dans leur intégrité, les nouveaux statuts de la S.A.S.U. en mettant à jour les articles concernés par les changements précités à savoir : La forme juridique, les apports et le capital social ;

- Les associés décident de nommer en qualité de première Présidente, la société « YBZ HOLDING » représentée par Madame Yasmine BELKHAYAT ZOUGARI, de nationalité marocaine, née le 24 Avril 1991 à Rabat, demeurant à 04 Rue Beni Touzine Souissi - RABAT, titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° A693855 Pour une durée illimitée.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 05/10/2022 sous le n°840295.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
N° 8221/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de CHI-CHAOUA  
Cercle de Mejjat  
Caïdat Assif El Mal  
C.R ADASSIL

Avis courtage Publique  
N° : 01 / 2022  
(Séance publique)

Le 15/11/2022...10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la commune ADASSIL, à l'ouverture des plis relatifs à criée Publique sur Offres de prix pour : Location du souk hebdomadaire, souk aux bestiaux, droits d'entrée au souk ( légumes et fruits ), Droits d'entrée au fondouk, et L'ABATTOIR durant la période de 01/01/2023 au 31/12/2023

• Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du bureau de la régie des recettes de la C.R Adassil, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 19 du Décret n° 2.12.349 du 08 jomada1 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

• La cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 dirhams (cinq mille dirhams) pour Location du souk hebdomadaire.

• Le coût estimatif est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de : 1800,00 dirhams (mille huit cent dirhams) pour location du souk hebdomadaire par mois, souk aux bestiaux, droits d'entrée au souk ( légumes et fruits ), droits d'entrée au fondouk.

• La cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dirhams (Deux

mille dirhams) pour l'Abattoir .  
• Le coût estimatif est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de : 550,00 dirhams (cinq cent cinquante dirhams) pour location du L'ABATTOIR.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers de concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n°2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la régie des recettes de la C.R Adassil...  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article II du CPS., à savoir :

- 1) Dossier administratif comprenant :
- 2) Dossier technique comprenant :
- 3) Dossier additif, comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres.

N° 8222/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHI-CHAOUA  
CERCLE DE MEJJAT  
CAÏDAT ASSIF EL MAL  
C.R ADASSIL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°02/2022  
(Séance publique)

Le 15 Novembre 2022 à 13 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune de ADASSIL à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert sur objet de prix ayant pour objet : Vente d'objets et matériel réformés (Matériel et mobilier de bureau et de Matériel cuisinier réformés...)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau derégisseur des recettes, il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : deux mille dh (2000,00 dh)  
L'estimation des couts des objets mis en vente établie par la commune est fixée comme suit : quatorze mille trois cent vingt dh (14 320,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau derégisseur des recettes ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux et la consultation d'objets et matériel à vendre sont assurées les jours ouvrables à partir de 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8223/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 86/2022/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 86/2022/BG/PAZ, publié au journal libération n° 9740 du 08-09-10/ relatif à : Achat d'ameublement pour la Province d'Azilal, a été reporté à la date du 17/11/2022 à 11h au lieu du 03/11/2022 à 12h.

N°8216/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
32/A00/DRPS-ANP/2022

AVIS DE REPORT N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 32/A00/DRPS-ANP/2022 relatif à :

PRESTATIONS DE CONTROLE ET APPROBATION DES PLANS ET SUIVI DES TRAVAUX DE REVETEMENT, D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

\* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 08/11/2022 à 11H00 au lieu du 25/10/2022 à 11H00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à TANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - TEL 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°8217/PA



UNILEVER MAGHREB S.A  
Société anonyme au capital social de 290.000.000,00 dirhams  
Siège social : KM 10, Route Côtière - Ain Sebaâ, Casablanca  
RC Casablanca n°28435 IF 1900288

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07 NOVEMBRE 2022

Mr l'actionnaire/Mr le Commissaire aux Comptes de Unilever Maghreb S.A. (ci-après désignée, la "Société"), suite au conseil d'administration de la Société qui s'est réuni le 20 octobre 2022, ledit conseil vous invite cordialement à l'assemblée générale ordinaire (ci-après désignée, l'"Assemblée") prévu le lundi 07 novembre 2022 à 10h00 heure marocaine, au siège social de la société, sis au KM 10, Route côtière-Ain Sebaâ, à Casablanca.

Je vous prie de bien vouloir noter que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :  
1. Ratification des modalités de convocation de l'Assemblée ;  
2. Constatation de la nomination de Monsieur Sidi Mohamed DINIA en tant que Président Directeur Général de la Société ;  
3. Révocation de Monsieur Baligh GHEDIRA de son mandat d'administrateur de la Société ;  
4. Nomination de Monsieur Abdellatif SOUHAIL en tant que nouvel administrateur de la Société ;  
5. Questions Diverses ;  
6. Pouvoirs.

Veillez noter que vous avez accès à toute la documentation nécessaire au siège social de la Société, tel qu'il est édicté par la réglementation en vigueur.

Veillez trouver ci-joint le texte des projets de résolutions qui seront proposés lors de l'Assemblée. Le Président Directeur Général de la Société Monsieur Sidi Mohamed DINIA

N° 8224/PA

«PHARMACIE KADI AYAD»

Siège social: Berkane, Lot Houar, Mosquée Kadi Ayad  
Cession de Fond de Commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu et dressé par Maître Jaouhara OUA-SAIDI, Notaire à Berkane, en date du 02/09/2022, Mr Marouane AKROUCHI, titulaire de la C.I.N n° FA132567, a cédé à Mr Azzelarab BEL-LARBI, C.I.N n° F168188, la totalité d'un fond de commerce à usage de Pharmacie, exploité à Berkane, Lot Houar Mosquée Kadi Ayad, sous la dénomination de «PHARMACIE KADI AYAD», et pour lequel Mr Marouane AKROUCHI est inscrit au Registre de Commerce tenu au Secrétariat Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Berkane sous les N° 574 du registre chronologique et 36612 du registre analytique et comprenant :  
-L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

-Le matériel et les objets mobiliers servant à son exploitation et dont les parties dispensent expressément le notaire soussigné de faire la description déclarant bien les connaître.

-Le droit à la location des lieux ou est exploitée ladite officine de pharmacie. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère Instance de Berkane, le 19/10/2022 sous le N° 2451112201674.

N° 8225/PA

CONSTITUTION  
MJK SARLAU

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 / 09 / 2022 a été constituée une société SARLAU AU aux caractéristiques sont :

- Dénomination : « MJK »  
- Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique.  
- Siège Social : N 10, Rue Abou El Hassan Es-Seghir Residence Al Jarah N° 29 Casablanca.  
- Objet : COMMERCE ET VENTE DE VETEMENTS PRET A PORTER.  
- Capital Social : 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).  
- Mme KARIMA EZZAHDI 1000 Parts.  
- Année Sociale : 1er JANVIER au 31 DECEMBRE de chaque année.  
- Gérance : La Société est gérée pour une durée illimitée en gérance  
- Mr KARIMA EZZAHDI GERANTE.

Le N° du Registre du Commerce du Tribunal de Commerce de CASABLANCA est : 5 5 9 3 3 3

Pour extrait et mention

N° 8226/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CERCLE EL KELAA BENI  
AMEUR  
CAIDAT OULED  
BOUALI  
COMMUNE OULED  
AAMER

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°03/2022

(SEANCE PUBLIQUE)  
Le 17 novembre 2022 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune OULED AAMER, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :  
Objet du Marché ;

1) Souk hebdomadaire a partir du 01/01/2023 au 31/12/2023

Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau

d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouledaamer.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

A/ Le dossier Administratif comprend :

a) La déclaration sur l'honneur

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;

e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoire est fixée comme suit :

Objet du Marché.  
Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

1) SOUK HEBDOMADAIRE 8.000,00 dhs.

B) Le dossier Technique comprend :

1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier comprend :

Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières. Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante. <http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 8227/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CERCLE EL KELAA BENI  
AMEUR  
CAIDAT OULED  
BOUALI  
COMMUNE OULED  
AAMER

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE LA JEUNESSE,  
DE LA CULTURE ET DE LA  
COMMUNICATION  
Département  
de la Jeunesse  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 19 / 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 04/2022(SEANCEPUBLIQUE)

Le 17 novembre 2022 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune OULED AAMER, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :  
Objet du Marché ;

1) L'abattoir communal du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le paiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau

d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouled aamer.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

A/ Le dossier Administratif comprend :

a) La déclaration sur l'honneur

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;

e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoire est fixée comme suit :

Objet du Marché.

1) L'ABATTOIR COMMUNAL. 2.000,00 dhs.

B) Le dossier Technique comprend :

1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou

privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier comprend :

Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières. Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.

<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 8228/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA JEUNESSE,  
DE LA CULTURE ET DE LA  
COMMUNICATION  
Département  
de la Jeunesse  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 19 / 2022

Le 15/11/2022 à 10h 30mn , Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'achat de fournitures pour matériel informatique destiné aux différentes entités relevant de l'administration centrale du Ministère de la Jeunesse et de la communication Département de la Jeunesse - Lot Unique -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00Dhs (Trente mille Dirhams)

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.602.800,00 DHS TTC (deux million six cent deux mille huit cent dirhams Toutes Taxes Comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Département de la Jeunesse.

b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d - soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons, doivent être déposés au complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance de Bouznika, au plus tard Le 16 novembre 2022 avant 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 7 » du règlement de la consultation.

N° 8230/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA JEUNESSE,  
DE LA CULTURE ET DE LA  
COMMUNICATION  
Département  
de la Jeunesse  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 16/2022

Le 17 novembre 2022 à 10h 30 mm , Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'achat de matériel de cantine destiné au complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance de Bouznika, relevant du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication - département de la Jeunesse - lot unique -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00Dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.994.742,00Dirhams TTC (Un million neuf cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quarante-deux Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Département de la Jeunesse.

b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d - soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons, doivent être déposés au complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance de Bouznika, au plus tard Le 16 novembre 2022 avant 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 7 » du règlement de la consultation.

N° 8230/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE MARRAKECH SAFI  
PROVINCE  
DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°24/INDH/2022

Le 15/11/2022 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à

L'EQUIPEMENT DE LA PLATEFORME DES JEUNES YOUSOUFIA  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20000,00 DHS (Vingt milles DIRHAMS).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée

à la somme TTC de: 890914.00 DHS (HUIT CENT QUATRE VINGT DIX MILLE NEUF CENT QUATORZE DIRHAMS )  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2-12-349

La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Important :  
1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.

2-Les échantillons seront déposés au niveau du siège de la province au plus tard le 14/11/2022 à 10 heures 00 Minutes.

N° 8231/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE MARRAKECH SAFI  
PROVINCE  
YOUSOUFIA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°25 /2022

Le 15/11/2022 à 10 Heures 30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à la Fourniture pour le matériel technique et informatique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000.00 DHS) DIX MILLES DIRHAMS

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 101 000 DHS (CENT UN

MILLES DIRHAMS)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars - La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Important :  
1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.

2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siege de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 14/11/2022 à 10 heures 30 Minutes (Date limite).

N° 8232/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH  
SAFI  
PROVINCE  
YOUSOUFIA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 26 /2022

Le 15/11/2022 à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à L'ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PAPERIE ET IMPRIMES.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 DHS (Dix mille DIRHAMS).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 101

000 DHS (cent un mille dirhams ).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars - La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Important :  
1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.

2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siege de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 14/11/2022 à 12 heures 00 Minutes (Date limite).

N° 8233/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL**  
**COMMUNE DE DCHEIRA EL JIHADIA**



**DEUXIÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION COMPACT II FINANCÉ PAR LES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE À TRAVERS MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION- FONDS DES ZONES INDUSTRIELLES DURABLES « FONZID »**  
**AGENCE MCA-MOROCCO**

**OBJET : AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 16/2022**

La Commune de Dcheira El Jihadia a conclu un accord de subvention avec l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) dans le cadre du Compact II financé par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à travers Millennium Challenge Corporation (MCC), pour la participation au financement du projet de requalification de la zone Industrielle Tassila Tranche II

Le 17 novembre 2022 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ayant pour objet: TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA - TRANCHE II : Projet intégré de requalification de la zone industrielle TASSILA 2ème tranche « FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DU SIEGE DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DE TASSILA », Commune Dcheira El Jihadia Préfecture Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Cautionnement provisoire est fixé à la somme de 69 000.00 DHS (Neuf mille Dirhams)

Estimation du coût des prestations est fixé à la somme de 584900.00 dhs (Cinq cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent dix-huit dirhams hors taxe)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434(20 mars 2013) tel qu'il a été modifié et complété relatif aux marchés publics relatifs aux marchés publics.

\* La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Dcheira El Jihadia.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics suite à l'article 148 et 149 du décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434(20 mars 2013).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

M.B :

> Les Notice et prospectus exigés sont ceux décrits sur l'article 13 du règlement de consultation à savoir :  
- Notice et prospectus pour article n° 81-82-84-85-87-88-89-15-19-20-23 et 24  
(Doivent être déposés au siège de la commune au plus tard le 16/11/2022« jour ouvrable »)

N°8235/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Primaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT « Au rabais ou à majoration »**  
**N°: 45/IN/2022 (Séance publique)**

Le 16/11/2022 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guéjil Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert « Au rabais ou à majoration » ayant pour objet: Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement secondaire collégial et qualifiant à la commune territoriale MENARA relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:

- Lot N°01: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée qualifiant IBN TOUMERT à la commune territoriale MENARA à MARRAKECH.
- Lot N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial IBN TOUMERT à la commune territoriale MENARA à MARRAKECH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	43 000.00	Quarante trois mille dirhams	2 821 008.00	deux millions huit cent vingt et un mille huit dirhams
02	23 000.00	Vingt trois mille dirhams	1 473 052.80	Un million quatre cent soixante treize mille cinquante deux dirhams quatre vingt centimes

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Jourmada Ahwala 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8234/PA



# Sport

## Ronaldo exclu du groupe de MU



Cristiano Ronaldo n'a pas été retenu dans le groupe de Manchester United pour le match de championnat d'Angleterre contre Chelsea samedi, en réaction à sa décision de partir avant la fin du match contre Tottenham (2-0), mercredi.

Ronaldo, remplaçant contre les Spurs, avait quitté le stade avant la fin du match.

"Cristiano Ronaldo ne fera pas partie du groupe de Manchester United pour le match de Pre-

mier League de ce samedi contre Chelsea. Le reste de l'équipe est entièrement concentré sur la préparation de ce match", écrit Manchester United dans un communiqué jeudi.

Selon des journalistes anglais, Ronaldo, âgé de 37 ans, aurait dit à son entraîneur Erik ten Hag, avec lequel il entretient des rapports tendus, qu'il ne souhaitait pas entrer en jeu dans les dernières minutes du match contre Tottenham.

Le manager néerlandais a dé-

claré après la rencontre qu'il allait "régler" la question (ce) jeudi et aurait, selon certains médias, le soutien de sa direction dans son choix d'écarter Ronaldo pour le match à Chelsea.

Un peu plus tard dans la soirée, la star portugaise a reconnu son erreur et tenu à faire amende honorable. "Je pense simplement que je dois continuer à travailler dur à Carrington (centre d'entraînement du club, NDLR), à soutenir mes coéquipiers et à être prêt à tout dans n'importe quel match.

Céder à la pression n'est pas une option", a-t-il écrit sur son compte Instagram. "C'est Manchester United, et unis, nous devons le rester. Bientôt nous serons à nouveau ensemble", a-t-il poursuivi.

Depuis la fin de la saison dernière et l'échec des Reds Devils à se qualifier pour la Ligue des champions, Cristiano Ronaldo cherche à quitter le club du nord de l'Angleterre. Mais son souhait de rejoindre une équipe engagée en C1 n'a pas pu aboutir.

Le quintuple Ballon d'or avait manqué la tournée d'avant-saison en Australie et en Asie officiellement pour des raisons familiales. Et lors d'un match amical contre le Rayo Vallecano en juillet à Manchester, son premier match sous les ordres de Ten Hag, il était déjà parti avant la fin du match après avoir été remplacé à la mi-temps.

Le prochain mercato hivernal, qui pourrait intéresser à la fois Ronaldo et ses dirigeants, aura lieu du 1er au 31 janvier 2023.

### Tour d'Europe des stades

## Choc Madrid-Séville Chelsea-Manchester à l'affiche



Le week-end européen sera agité par le choc entre Chelsea et Manchester United, sans Cristiano Ronaldo écarté, par l'affiche Madrid-Séville et par des duels à la sauce romaine pour Naples et l'Atalanta Bergame, les deux premiers de la Serie A.

L'Union Berlin, encore en deuxième division en 2019, caracole en tête de la Bundesliga et est assurée d'y rester en fin de semaine, forte des qua-

tre points d'avance dont elle dispose sur le Bayern avant la 11e journée. Le club de la capitale part de toute façon largement favori face à Bochum, lanterne rouge, chez qui il se rend dimanche.

Après avoir déjà affronté en octobre Dortmund (2-2) et Fribourg (5-0), deux gros du championnat, le Bayern Munich se déplace samedi à Hoffenheim, quatrième à seulement deux longueurs des Bavarois.

Les décuples champions d'Allemagne en titre sont décidément engagés dans un cycle infernal, avant un déplacement mercredi sur la pelouse du FC Barcelone en Ligue des champions.

En cas de conjoncture favorable, Mönchengladbach pourrait s'inviter sur le podium. L'équipe de Marcus Thuram, co-deuxième meilleur buteur de Bundesliga (7 buts, comme Christopher Nkunku), reçoit samedi l'Eintracht Francfort de Randal Kolo-Muani, un de ses concurrents pour une place en équipe de France.

Après avoir maîtrisé Tottenham (2-0) mercredi, Manchester United s'attaque à un autre cadreur de Premier League, à Chelsea samedi pour la 13e journée.

Les Mancuniens sont sur une pente ascendante et pourraient doubler les Londoniens au classement en cas de succès. Les Blues, de leur côté, ont calé mercredi à Brentford (0-0) après quatre victoires de suite en championnat. Leur quatrième place est donc menacée par les Red Devils, mais aussi Newcastle (6e), qui se rend chez le troisième Tottenham dimanche.

Le leader Arsenal a un déplacement abordable à Southampton dimanche,

tandis que Manchester City, deuxième, accueille Brighton dès samedi.

Après la 10e journée intercalée qui a vu le Real Madrid consolider sa place de leader mercredi, les Merengues reçoivent le Séville FC de Jorge Sampaoli samedi au Santiago-Bernabeu.

Le Ballon d'Or Karim Benzema partagera la vedette avec son coéquipier belge Thibaut Courtois, sacré meilleur gardien du monde lundi à Paris et qui retrouvera sa place de titulaire après une sciatique qui l'a éloigné des terrains pendant trois semaines.

Les voisins de l'Atlético Madrid, accrochés 1-1 par le Rayo Vallecano mardi, se rendent sur le terrain du Betis Séville dimanche pour tenter de retrouver le podium de Liga.

Dimanche, ce sera un choc basco-catalan: le FC Barcelone reçoit l'Athletic Bilbao pour tenter de recoller aux talons de la "Maison blanche" au classement, trois jours avant une affiche décisive face au Bayern Munich en Ligue des champions au Camp Nou.

L'invincibilité de Naples et l'Atalanta Bergame, les deux premiers de la Serie A, passe ce week-end un test "capital".

Le Napoli de Luciano Spalletti, en

tête grâce à son attaque de feu (2,5 buts par match), est attendu dimanche dans un stade que connaît bien l'ex-entraîneur de l'AS Rome, le Stade olympique. Il se méfierait des Giallorossi (4es) pas toujours brillants et privés de Paulo Dybala, blessé, mais à l'affût à quatre points.

L'Atalanta, deuxième à deux longueurs du leader napolitain, accueille pour sa part dimanche la Lazio Rome (5e) avec seulement trois points de marge. Le duel entre les deux meilleures défenses (cinq buts encaissés par la Lazio, six par la "Dea") se déroulera en l'absence de Giro Immobile, probablement indisponible plusieurs semaines après sa blessure dimanche dernier.

Plusieurs grands absents des dernières semaines (voire mois) pourraient eux enfin faire leur retour: Romelu Lukaku avec l'Inter Milan chez la Fiorentina samedi; Federico Chiesa, blessé depuis janvier, avec la Juventus qui accueille l'Empoli en ouverture vendredi.

La reprise attendue de Mike Maggian avec l'AC Milan, qui reçoit samedi le Monza de l'ex-président rossonero Silvio Berlusconi, a en revanche été repoussée après une nouvelle blessure à un mollet mercredi.



*Le derby à l'affiche*

# Le show retrouve son public



Le Complexe sportif Mohammed V de Casablanca sera, ce dimanche à partir de 16 heures, le théâtre du 133<sup>ème</sup> derby qui, cette fois, entrera dans le cadre de la mise à jour (6<sup>ème</sup> journée) du calendrier de la Botola Pro D1 de football.

Une opposition vivement attendue puisqu'elle marquera le retour du public après trois saisons de huis clos. Le derby de l'édition 2022 du championnat à la différence des précédents interviendra en début de saison, tout en gardant toute son importance en termes de quête de points.

Après cinq manches, le parcours des

deux protagonistes n'est pas le même : Le Wydad a entamé l'exercice du bon pied, avec trois victoires contre deux nuls, ce qui lui vaut d'occuper la seconde place au classement général. Quant au Raja, son entame a été ponctuée par des contre-performances, mais le club a pu rectifier le tir lors de ses dernières sorties sans pour autant convaincre au niveau du jeu proposé.

Pour le derby, toutes ces données se trouvent reléguées au second plan, puisque le choc s'est toujours joué sur de petits détails. Une confrontation à placer donc sous le signe de l'équilibre et que chaque partie

ne voudra surtout pas perdre.

Côté effectif, le WAC devra faire sans deux joueurs clés, Jalal Daoudi, convalescent, et Badii Aouk, suspendu après avoir écopé d'un carton rouge contre l'IRT. Néanmoins, le champion en titre devra récupérer une pièce maîtresse de l'effectif, Zouheir Moutaraji, qui revient de blessure et qui fut épargné par le coach Lhoucine Ammouta afin qu'il soit au meilleur de sa forme pour ce match qui se jouera certainement à guichets fermés. Pourvu que les excités se tiennent à carreau afin de ne pas gâcher le spectacle.

Du côté des Verts, l'entraîneur tunisien Moundir Lekbiyer, qui disputera son premier derby, est conscient de l'apreté de la tâche et se veut décidé à mener ses poulains à bon port. Le Raja, qui a préparé cette confrontation du côté de l'Académie du club, pourra compter sur le retour de Jamal Harkass, rétabli de sa blessure.

Un derby qui s'annonce donc sous de bons auspices et le vainqueur gagnera davantage en confiance, élément capital en vue d'aborder la suite de l'exercice post-Mondial dans de bonnes dispositions.

En plus de la rencontre WAC-Raja, un deuxième match de mise à jour comptant pour cette 6<sup>ème</sup> manche est prévu ce samedi à partir de 20h00 au stade Bachir de Mohammédia entre la JSS et la RSB. La mission de la formation de Soualem, qui reste sur une victoire en déplacement face au MCO, ne sera pas facile devant une équipe berkanie au pied du mur, sommée plus que jamais à relancer sa machine. En tout cas, la mauvaise passe a trop duré et le premier à être conscient de ce fait est l'entraîneur du club, Abdelhak Benchikha, qui a manifesté son intention de quitter la demeure, mais le bureau dirigeant veut que le technicien algérien reste aux commandes le temps d'y voir plus clair. Autrement dit, un changement de coach ne saurait tarder.

Il convient de signaler en dernier lieu que le troisième match en retard (6<sup>ème</sup> journée) devait avoir lieu vendredi entre le SCCM et l'ASFAR.

Mohamed Bouarab

## Programme

Mise à jour  
Samedi à 20h00

JSS-RSB au stade Bachir à Mohammédia

Dimanche à 16h00

WAC-Raja au Complexe Mohammed V de Casablanca

Botola Pro D2

7<sup>ème</sup> journée

Samedi à 16h00

CAK-WTS

RCOZ-USMO

SM-JSM

Dimanche à 16h00

OD-RAC

LMarrakech-IZK

ASS-CJBG

A noter que les matches WAF-RBM et CAYB-RCAZ devaient être disputés vendredi.

## Salon du cheval d'El Jadida

### Tenue de la 3<sup>ème</sup> étape du GP S.M le Roi Mohammed VI de Tbourida

La 3<sup>ème</sup> étape du Grand Prix S.M le Roi Mohammed VI de Tbourida, s'est tenue jeudi à El Jadida, dans le cadre de la 13<sup>ème</sup> édition du Salon du cheval, organisée du 18 au 23 octobre 2022.

La Sorba dirigée par le Moqaddem Ibrahim Ennassih, représentant la région Guelmim-Oued Noun a terminé l'étape en première position avec 72.86 points, devançant la Sorba d'Aziz El Fathi de la région Béni Mellal-Khénifra (72.35 points), tandis que la Sorba de Dahmane Hasnaoui de la région de l'Oriental est arrivée troisième (71.00 points).

Dans une déclaration à la MAP à l'issue de cette 3<sup>ème</sup> étape, le Moqaddem Ibrahim Ennassih a indiqué que la concurrence a été

rude entre les différentes Sorbas lors de cette étape importante, en vue de la finale du Grand Prix S.M le Roi Mohammed VI de Tbourida, prévue samedi.

Et d'ajouter qu'il a encouragé les cavaliers de sa Sorba à se concentrer davantage pour se distinguer lors de ce Grand Prix et réaliser de bons résultats.

Les épreuves du Grand Prix S.M le Roi Mohammed VI de Tbourida devaient se poursuivre vendredi avec la 4<sup>ème</sup> étape, avant la finale de samedi.

A rappeler que l'édition précédente du Grand Prix S.M le Roi Mohammed VI de Tbourida a été remportée par la Sorba dirigée par le Moqaddem Maher El Bachir de la région Casablanca-Settat, avec 429.10 points après cinq jours de compétition.

## Sport d'endurance

### Tanger accueille le circuit Ironman 70.3

La ville de Tanger accueillera, le 30 octobre, le circuit Ironman 70.3, l'une des courses les plus prestigieuses au monde, avec la participation d'athlètes internationaux et marocains.

Pour cette première édition, quelque 1.000 athlètes, venus du monde entier sont attendus, parmi lesquels 350 athlètes marocains, de plus en plus nombreux à pratiquer ce sport d'endurance, indique un communiqué des organisateurs, notant que cette compétition devrait permettre à la ville de Tanger d'accueillir environ 4.000 touristes étrangers.

Au matin de la compétition, les athlètes s'élanceront dans la Méditerranée, depuis la splendide baie de Tanger, pour une boucle natation de 1,9 km et enchaîneront ensuite avec le parcours vélo de 90 km, l'un des plus rapides des circuits Ironman 70.3, passant par la corniche de Merkala et traversant l'exceptionnelle jonction entre la mer Méditerranée et l'océan Atlantique. La course à pied de 21 km sera, quant à elle, organisée

en circuit fermé le long de l'avenue Mohammed VI, passant par la Marina de Tanger jusqu'à Villa Harris, avec comme toile de fond la Marina. "Nous sommes très heureux d'organiser cette course emblématique à Tanger qui s'est imposée comme une évidence. Notre équipe travaille d'arrache-pied pour que nos athlètes vivent la meilleure expérience possible", a souligné le président de Wide Events, société organisatrice de l'événement, Sébastien Di Grazia, cité dans le communiqué.

M. Di Grazia a précisé que "la finisline prévue sur la presqu'île de Tanja Marina Bay, promet aux athlètes une arrivée triomphale et tout à fait spectaculaire", saluant le soutien apporté par les autorités locales, à leur tête la wilaya de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Pour sa part, le directeur de la communication de l'Ironman 70.3 Tangier, Amine Kharat, a relevé que "ce circuit de rêve, entre Méditerranée et Atlantique offre la promesse d'une course exceptionnelle pour les

athlètes", ajoutant : "C'est une occasion inédite de découvrir différemment la ville de Tanger et sa région".

L'Ironman 70.3 Tangier délivrera 45 places qualificatives pour le Championnat du monde Ironman 70.3 Lahti en Finlande, qui se tiendra les 26 et 27 août 2023.

Au programme de cette compétition figurent la course Lady's Run de 5 km, réservée aux femmes à partir de 16 ans, et la course Ironkids de 800 à 1800m selon les tranches d'âges, réservée aux enfants de 7 à 14 ans.

Une boutique Ironman et des stands d'exposants professionnels du sport seront installés dans le "Village Expo", situé sur la marina de Tanger "Tanja Marina Bay".

Il est à noter que l'Ironman 70.3 est la moitié de la distance d'un Ironman full (226 km ou 140,6 miles). Cette compétition se pratique sur des distances de 1,9 km de natation, 90 km de vélo et 21 km de course à pied, soit 113 km (70,3 miles, d'où sa dénomination).

## Le street art au secours des rues décaties de Johannesburg

Suspendu dans une nacelle, contre un mur qui longe un terrain vague du centre délabré de Johannesburg, "Dbongz" dégage une bombe de peinture: le street artiste crée l'une de ses oeuvres murales géantes, devenues un marqueur fort de l'identité visuelle de la ville.

Bongani Mahlathi de son vrai nom, 32 ans, est une figure d'un mouvement artistique qui s'est emparé depuis plusieurs années des immeubles du centre urbain. Et ses portraits aux visages noirs et blancs, qui laissent la couleur à des fonds souvent inspirés des tissus traditionnels africains, ont aujourd'hui une valeur commerciale.

Sa dernière réalisation en cours est une commande, payée quelques milliers d'euros, d'une des plus grandes plateformes mondiales de musique en streaming: les portraits de quatre artistes locaux, parmi lesquels la chanteuse d'afro soul Simphiwe Dana ou la sensation amapiano Nobuhle, apparaissent peu à peu sur ce mur de Johannesburg, mélange de bars branchés et entrepôts délabrés.

"Dbongz" avait déjà réalisé une série de portraits en hommage à des artistes sud-africains décédés, sur d'énormes piliers de béton soutenant

l'autoroute, dans le quartier culturel de Newtown.

"L'art a changé l'environnement et la façon dont les gens pensent la ville. Ils voient maintenant une ville lumineuse, alors qu'elle était avant terne, quelconque et aussi un peu craignos!", explique-t-il à l'AFP.

Originaire du township de Mokoleng, dans l'ouest de Johannesburg, l'artiste noir est aussi connu pour ses immenses portraits d'enfants réalisés dans les quartiers déshérités de la périphérie.

"Ça donne confiance aux gens, ça leur fait du bien de se voir dans une lumière différente, plus grands que dans leur quotidien pas toujours fameux", dit-il.

Le centre historique de l'agglomération de six millions d'âmes a sombré dans une ère de dégradations et d'incurie d'abord dans les années 1980 lors des sanctions internationales imposées contre le régime de l'apartheid. Puis lorsque dans la foulée de l'élection de Nelson Mandela en 1994, les Sud-Africains blancs ont fui, emportant avec eux les commerces, vers les banlieues cossues protégées par de hauts murs.

Des immeubles entiers ont été



abandonnés, les entrées des hôtels ont été murées, laissant souvent là tout le mobilier.

Au début des années 2000, ces propriétés vacantes sont finalement devenues le terrain de jeu d'entrepreneurs audacieux. Des étages entiers d'anciens bureaux ont été transformés en appartements, dans un centre-ville

qui cherche à se renouveler depuis des années. Des tours laissées à l'abandon ont été transformées en logements à loyers modérés. L'une de ces façades a repris des couleurs grâce à l'artiste Hannelie Coetzee, avec le portrait d'une femme sur 166 mètres carrés, réalisé à partir de plus de 2.000 assiettes, soucoupes et bols.

"La ville est un lieu froid, bétonné, très quadrillé. L'art y apporte une douceur ou un moment de réflexion auquel on ne s'attend pas forcément", dit-elle.

La chevelure qui monte dans les étages s'inspire de la façon dont les Sud-Africains adaptent des coiffures traditionnelles pour leur donner un côté branché.

Connu pour son portrait emblématique de Barack Obama avec le message "HOPE" (espoir, ndlr), l'Américain Shepherd Fairey a posé aussi son empreinte sur la ville avec un portrait de Nelson Mandela sur un immeuble de dix étages qui domine la ville. Là aussi une commande du promoteur immobilier sud-africain Adam Levy. Ces oeuvres, de manière subliminale, donnent aux gens "la sensation qu'ils comptent, qu'on s'intéresse à eux", elles montrent "qu'il existe une sorte de machine en coulisses qui s'intéresse" à la vie du quartier, relève l'homme d'affaires. Ce qui peut induire l'envie de rendre au collectif et lancer ainsi un cercle vertueux.

"C'est comme ça qu'on commence à bâtir une culture", dit-il.

### Recettes

## Gratin aux carottes, pommes de terre et lardons



#### Ingrédients :

20 cl de Crème entière fluide Bridelice  
30 cl de Lait bio demi-écrémé Lactel  
100 g d'Emmental râpé Grand Affiné  
Président  
30 g de lardons  
4 carottes  
4 pommes de terre  
sel et poivre

#### Préparation :

Faites préchauffer votre four à 200°  
Dans une poêle bien chaude, faites dorer les lardons.  
Lorsque les lardons sont bien colorés, retirez-les de la poêle et placez-les sur du papier absorbant.  
Lavez, épluchez et coupez les carottes en fines rondelles.  
Répétez ces mêmes opérations pour les pommes de terre.

Dans un plat à gratin préalablement beurré, disposez les fines rondelles de carottes et de pommes de terre puis les lardons. Assaisonnez à l'aide de sel et de poivre selon votre goût.

Dans un bol ou un petit saladier, mélangez la crème entière fluide avec le lait.

Versez ensuite ce mélange sur les rondelles de légumes et les lardons.

Recouvrez le tout d'emmental râpé.

Enfournez votre plat à gratin et laissez cuire à 200° pendant 60 minutes environ.

Pensez à surveiller la cuisson du gratin de temps à autre.

Lorsque le fromage râpé est bien gratiné, votre gratin est prêt.

Sortez le gratin du four et servez bien chaud !

Bon appétit !

## Le marché des montres d'occasion pourrait peser 35 milliards CHF d'ici 2030

Le marché des montres d'occasion, en pleine expansion grâce à la génération dite des millennials et à la génération Z, pourrait peser 35 milliards de francs suisses (36 milliards d'euros) d'ici 2030, selon une étude du cabinet Deloitte publiée jeudi.

Actuellement évalué aux environs de 20 milliards de francs, ce marché des montres de seconde main pourrait représenter plus de la moitié du marché des montres neuves d'ici 2030, d'après cette étude sur les perspectives de l'horlogerie suisse.

"Le potentiel de croissance du marché de l'occasion est gigantesque", juge Karine Szegedi, responsable du secteur de la consommation, de la mode et du luxe chez Deloitte Suisse, citée dans un communiqué.

Les principales raisons d'acheter des montres d'occasion sont les prix moins élevés que pour le neuf mais aussi le désir de trouver des modèles qui ne sont plus fabriqués. L'allongement des listes d'attente pour les marques les plus prisées, telles que Rolex ou Patek Philippe, pousse également les consommateurs à se tourner vers des modèles anciens.

Historiquement réservé aux collectionneurs et aux salles d'enchères, ce marché intéresse désormais beaucoup une nouvelle génération de consommateurs avec l'essor de plateformes de ventes en ligne de montres certifiées.

Dans la génération dite des millennials (les personnes nées entre 1980 et la fin des années 1990), 48% des amateurs de montres se disent susceptibles d'acheter un modèle d'occasion au cours des douze prochains mois.

Dans la génération Z (née entre 1997 et 2012), la proportion se situe à 37%, contre 12% pour la génération du baby-boom, selon cette étude du cabinet d'audit et de conseils, qui a réalisé un sondage en ligne auprès de 5.579 personnes en Suisse et dans dix grands pays d'exportations pour l'horlogerie suisse.

"Nos consommateurs sont tellement différents de ceux que l'on prend pour des acheteurs de montres traditionnelles", explique Ben Clymer, le fondateur de la plateforme de ventes Hodinkee, cité dans l'étude.

"Ils sont beaucoup plus jeunes", achètent et vendent des montres beau-

coup plus souvent", "s'intéressent aux montres d'occasion" et sont à l'affût d'actifs "qui conservent ou prennent de la valeur".

Les fabricants de montres de luxe, eux-mêmes, voient d'un bon oeil cet essor. 70% des cadres du secteur horloger interrogés considèrent que les montres de seconde main ont un impact positif pour leur notoriété.

Selon cette étude, la croissance va être alimentée par les marques qui soit s'allient à des plateformes établies de ventes de modèles certifiés, soit lancent leurs propres canaux de ventes pour capter une partie de ce marché de l'occasion. En 2018, Richemont, le géant du luxe propriétaire de Cartier et des montres Piaget, IWC et Jaeger-LeCoultre, s'était lancé sur ce marché en rachetant la plateforme britannique watchfinder.co.uk.

